

LE JOURNAL

de Saint-Germain



Bimensuel • numéro 512 • vendredi 6 juillet 2007

La Ville sur l'internet: www.saintgermainenlaye.fr

Infos pratiques

Réussir son été à Saint-Germain avec *Le Journal de l'été*

Le Journal de l'été réunit une mine d'informations pratiques pour passer un été agréable à Saint-Germain-en-Laye. Bonnes vacances !

►► Cahier central

Visite ministérielle

Jean-Louis Borloo à Saint-Germain

Le ministre de l'écologie et du développement durable a inauguré la nouvelle unité ultramoderne de traitement des eaux usées, au nord de la forêt de Saint-Germain.

►► Page 10



Jean-Louis Borloo sur le site Seine-Aval du Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne.

Fleurissement

Notre ville s'embellit

Un nouveau massif au Bel-Air, des vasques fleuries sur la place du Marché-Neuf, bientôt des arbres sur la place de la Victoire : notre ville soigne son environnement.

►► Page 5

Jusqu'au 19 août

La Fête de Loges fait tourner les têtes

La plus grande fête foraine de l'été en Ile-de-France a été inaugurée le samedi 30 juin.

►► Page 4

Natation

Sébastien Rouault rafle quatre titres nationaux

Le nageur du Cercle nautique de l'ouest s'est illustré aux championnats de France de natation et a fait tomber le record de France du 400 mètres quatre nages !

►► Page 12

SAINT-GERMAIN "NUMÉRIQUE"

Des démarches plus faciles



Pour faciliter les démarches administratives, Saint-Germain développe les téléservices grâce à son site internet. Les gains de temps seront appréciables pour les Saint-Germainois. ►► Page 5



Un terrain multisports dans le bois Saint-Léger

►► Page 12

**Rendez-vous
le vendredi 7 septembre 2007
pour le prochain numéro
du *Journal de Saint-Germain***

Sommaire

N° 512 - 6 juillet 2007

2 ► **Saint-Germain à la Une.**
L'hôpital de Poissy/Saint-Germain parmi les meilleurs de France.

3 ► **Actualité.** Éditorial. Agenda.

4 ► **Actualité.**

5 ► **Actualité.** L'administration plus facile grâce à l'internet.

6 ► **Actualité.**

7 ► **Actualité.**

8 ► **Actualité.** Le dispositif de La Poste pour réduire les files d'attente aux guichets.

9 ► **Actualité.** Stationnez "malin" en centre-ville en faisant jouer la concurrence.

10 ► **Actualité.**

Ce numéro comprend une **ÉDITION SPÉCIALE** *Le Journal de l'été* foliotée de I à XVI entre les pages 10 et 11.

11 ► **Culture.**

12-13 ► **Sports/PSG.**

14 ► **Publicité.**

15 ► **Économie.**

16 ► **Vie locale. Libres opinions.**

17-18 ► **Carnet. Jeunes**

19 ► **Courrier des lecteurs.**

20 ► **Actualité.** La Fête de la Musique en images.

▲ L'hôpital de Poissy/Saint-Germain bien classé ▲ Des adresses pour faire ses courses et sortir en ville ▲ La qualité du Vin des Grottes ▲ Sébastien Rouault locomotive du CNO Saint-Germain ▲ Deux collectes de sang ▲ Le dispositif de la Croix-Rouge à Saint-Germain ▲ Le CRD Claude Debussy à l'honneur.

Dans son onzième palmarès annuel des hôpitaux qui "passe sept cents établissements français au banc d'essai et classe les meilleurs, ville par ville, pour quarante spécialités", **Le Point** met plusieurs fois à l'honneur des services du Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain (CHIPS).

- maladies infectieuses du voyageur : 7^e (sur 770 hôpitaux prenant en charge les maladies infectieuses);
- strabisme : 9^e (sur 20);
- hernies abdominales : 27^e (sur 50);
- cataracte : 34^e (sur 50);

Les classements consultables sur internet (www.lepoint.fr) font également figurer le Chips en bonne place avec "la chirurgie gynécologique : 35^e (sur 50)".

L'Express, qui consacre un numéro spécial à Saint-Germain-en-Laye, vous indique "les cinquante meilleures adresses de notre ville pour faire vos courses ou sortir".

Boulangers, traiteurs, épiciers... les "rendez-vous du matin" donnent plusieurs adresses incontournables. Les "rendez-vous de midi" dressent une liste de "tables qui bougent" et de "cavistes".

Quant aux "rendez-vous du soir", ils vous invitent à découvrir des "zincs d'ambiance" et des "cartes à ne pas manquer". La rubrique "Au bout de la nuit", qui oublie La Clef, signale "des bars pour noctambules".

"Vous reprendrez bien un peu de vin francilien?", interroge le quotidien **20 Minutes**. "La formule peut étonner mais la région, qui produit 40 000 bouteilles par an, ne désespère pas de faire connaître ses crus au grand public".



L'hôpital de Saint-Germain est doté depuis quelques semaines d'un centre de radiothérapie qui traite les cancers avec des technologies de pointe et qui est un centre de référence départementale.

"Il y a cent ans, 85 % des vins consommés en Ile-de-France y étaient produits. Mais le phylloxera et l'urbanisation ayant fait leur œuvre, il ne reste que 152 vignobles dans la région, principalement à Paris et en petite couronne".

"Les productions sont de qualité très variable. Ainsi le Vin des Grottes de Saint-Germain-en-Laye se laisse boire..."

"Locomotive du Cercle des Nageurs de l'Ouest de Saint-Germain, Sébastien Rouault est entré de plain-pied dans les championnats de France de natation qui se déroulent dans le Var jusqu'au 28 juin", souligne **Le Courrier des Yvelines**.

"Une entrée fracassante même; après avoir été sacré champion de France du 800 mètres nage libre en 7'52"26, avec six secondes d'avance sur son dauphin, le petit prince de la cité royale s'est offert le titre national

sur 400 mètres 4 nages en pulvérisant le record de France de Nicolas Rostoucher de plus d'une seconde (4'16"99)".

Depuis la rédaction de cet article, le nageur saint-germanoïse a remporté deux autres titres (lire en page 12).

• "Donner son sang ne prend que quelques minutes et peut sauver des vies", rappelle l'hebdomadaire qui revient sur la collecte de sang du 23 juin sur la place du Marché-Neuf par le Lions-Club, l'Amicale des donneurs de sang et la Ville de Saint-Germain.

Organisée dans le cadre de la Journée mondiale du don du sang (le 14 juin), l'opération saint-germanoïse a permis de récolter "près de 180 poches de sang".

Une autre opération de collecte a également eu lieu sur la place du Château le samedi 30 juin.

• Par ailleurs, à l'occasion des journées nationales de la Croix-Rouge, le journal a donné la parole à Alexis Croiseur, le directeur local de l'urgence et du secourisme à

Saint-Germain-en-Laye.

"Notre délégation rayonne sur un périmètre de seize communes. Nous sommes tous bénévoles".

"Notre activité repose sur deux pôles complémentaires : l'action sociale, qui regroupe une quinzaine de bénévoles, et l'urgence et le secourisme, qui en comptent dix-huit".

"La Croix-Rouge de Saint-Germain, c'est aussi un local [Ndlr : 2-6, rue Jean-Baptiste Lulli], une ambulance et un véhicule léger".

Le Parisien rapporte le triomphe du chanteur lyrique Philippe Jaroussky, un "virtuose dont la voix possède un timbre unique, très féminin, troublant".

Natif des Yvelines et récompensé par la Victoire de la musique du meilleur artiste lyrique en février, il a notamment enregistré un album Vivaldi avec Laurence Tricarri, qui est professeur d'alto au Conservatoire à rayonnement départemental Claude Debussy.

LE JOURNAL

de Saint-Germain

16, RUE DE PONTOISE
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYETél.: 01 30 87 20 70
Fax: 01 30 87 20 75Directeur de la publication
Emmanuel LamyAdministration et Portage
Tél.: 01 30 87 20 37 (24 h/24)Photographies
Jacques ParayPublicité
CMP - Tél.: 06 11 59 05 32Distribution
Adrexo - Tél.: 01 39 75 51 93Impression
Imprimerie de Compiègne
Zac de Mercières
60200 Compiègne
Tél.: 03 44 30 51 00
Papier 100 % recyclé
Tirage : 26000 exemplaires
ISSN : 0293-8278

Pur produit du CNO Saint-Germain, Sébastien Rouault vient de rafler quatre titres nationaux aux championnats de France de Saint-Raphaël, dans le Var.



Donner son sang, comme le 16 juin sur la place du Marché-Neuf, ne prend que quelques minutes et peut sauver des vies.

Sur l'agenda saint-germanoï...

Surintendance).

tembre.

▲ Vendredi 6 juillet

• De 11 h à 12 h, "Allô Monsieur le Maire".

▲ Samedi 7 juillet

• Toute la journée, les journées super soldes d'été. Les commerçants pourront installer des étales devant leur boutique.

La nouvelle Place du Marché-Neuf sera occupée sur une partie par les commerçants du marché. Aucune rue ne sera interdite à la circulation.

▲ Dimanche 8 juillet

• Jusqu'à 13 h, super soldes d'été. Les commerçants pourront installer des étales devant leur boutique.

La nouvelle Place du Marché-Neuf sera occupée sur une partie par les commerçants du marché.

• A 15 h 30, au kiosque de la Terrasse, concert de l'harmonie de Maisons-Laffitte.

▲ Jeudi 12 juillet

• A 21 h, à la salle multimédia de l'Hôtel de Ville, réunion du conseil municipal. Les séances sont publiques et ouvertes à tous. Possibilité de stationner son véhicule dans le parking sous l'Hôtel de Ville (entrée par la rue de la

▲ Vendredi 13 juillet

• Manifestations dans le cadre de la Fête nationale.

A 20 h 30, sur l'esplanade du château, prise d'armes sous le commandement du général de division Jean-Loup Chinouilh, général adjoint major de la Région Ile de France, commandant d'armes de la place de Saint-Germain, en présence d'Emmanuel Lamy et de Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain.

A 21 h 30, bal populaire dans le parc du château (Domaine national).

A 23 h, feu d'artifice tiré depuis le parc du château. Le spectacle pyrotechnique sera accompagné par des musiques des films de Jacques Tati.

▲ Dimanche 26 août

• A 9 h 45, au Monument aux Morts (Domaine national), cérémonie commémorative de la Libération de Saint-Germain-en-Laye.

▲ Lundi 3 septembre

• Distribution dans les boîtes à lettres de Saint-Germain du "Guide de la Ville". Egalement, mardi 4, mercredi 5 et jeudi 6 sep-

▲ Vendredi 7 septembre

• Parution du *Journal de Saint-Germain*.

• A 11 h, "Allô Monsieur le Maire".

▲ Samedi 15 septembre

• A 15 h, conférence de François Boulet, Président des Amis du Vieux Saint-Germain : "Les relations Eglise-Château à Saint-Germain-en-Laye des origines à nos jours", en partenariat avec l'association "Art, Culture et Foi".

Au fil des rues

RUES DE POISSY ET DU VIEUX-MARCHÉ. - Les travaux de réfection de chaussée imposent une fermeture temporaire rue de Poissy entre les rues de la Procession et du Vieux Marché, et rue du Vieux Marché avec stationnement interdit sous peine de mise en fourrière.

Les travaux sont programmés du mercredi 11 juillet au vendredi 20 juillet.

RUE DE POLOGNE. - Jusqu'au 31 août, en raison des travaux de réfection de voie, le stationnement est interdit et considéré comme gênant la circulation publique rue de Pologne entre la rue Armagis et la rue Jadot. Des fermetures ponctuelles de la voie peuvent être instituées.

RUE D'OURCHES. - Pour permettre la construction de la Clinique du mercredi 11 juillet à 15 h au samedi 14 juillet à 17 h, une fermeture temporaire sera instituée rue d'Ourches dans sa partie comprise entre la Place Lamant et la rue Docteur-Larget. Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant la circulation publique sur toute la longueur de la voie (mise en fourrière demandée).

RUE LÉON-DÉSOYER. - Du mardi 10 au mardi 24 juillet, de 8 h 30 à 16 h 30, pour permettre des travaux de branchement EDF une circulation alternée est instituée rue Léon-Désoyer au niveau du numéro 91 et le stationnement est interdit et considéré comme gênant la circulation publique du numéro 58 au numéro 62.

• Renseignements : Direction municipale Voirie-Réseaux, tél. 01 30 87 23 15.

EDITORIAL

Une ville pour demain

par Emmanuel Lamy

Le reveil de Saint-Germain, son dynamisme retrouvé — tout le monde envie l'image exceptionnelle de notre ville — sont désormais reconnus.

Mais notre qualité de vie, que nous voulons non seulement préserver mais aussi améliorer, va dépendre à l'avenir d'une remise en cause profonde de nos habitudes actuelles.

La planète s'épuise et si nous ne voulons la laisser à nos enfants dans un état pas trop mauvais, c'est à Saint-Germain et maintenant qu'il faut agir !

Deux principes doivent nous guider.

Le premier est celui de précaution ; il implique de privilégier dans nos choix les solutions

qui permettent d'économiser les ressources naturelles voire de les reconstituer.

Le second principe est celui de responsabilité ; il doit nous conduire à anticiper les conséquences de nos actes individuels et à nous comporter comme des consommateurs passifs.

Cela passe par la transparence des choix et la vérité des coûts pour déterminer qui doit payer : l'utilisateur ou le contribuable. Il ne sera plus possible à l'utilisateur d'un équipement municipal de se plaindre que

"c'est trop cher" et de demander l'aide du contribuable, sauf naturellement dans les domaines où doit s'exercer la solidarité entre nous.

Prenons deux exemples :

Le prix de l'eau va augmenter, car cette ressource est précieuse et des investissements considérables sont prévus pour la protéger.

Nous serons ainsi incités à ne plus gaspiller un produit devenu rare et cher.

L'usage de la voiture va impliquer lui aussi des budgets de plus en plus conséquents.

Ceux qui feront le choix, volontaire ou contraint, de ne pas changer leurs habitudes automobiles devront en supporter les conséquences financières. Bien sûr, les collectivités devront prévoir des solutions alternatives et favoriser les circulations douces et les transports collectifs.

Regardons lucidement vers l'avenir, la ville de demain sera différente ; réfléchissons ensemble à préparer les changements qui s'imposent.

* * *

Je vous souhaite à tous, que vous quittiez ou pas Saint-Germain, de très bonnes vacances.



"Allô Monsieur le Maire"

Vous désirez contacter directement Emmanuel Lamy ? C'est très facile : votre maire vous répond en direct pendant une heure, ou plus si nécessaire.

"Allô Monsieur le Maire" vous donne rendez-vous chaque premier et troisième vendredi du mois, de 11 h à 12 h.

Il suffit de composer le : **0 800 078 100** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez aussi appeler le maire hors de ces périodes ou prendre rendez-vous avec lui en téléphonant au : **01 30 87 20 10**.

Attention : en raison des vacances d'été, "Allô Monsieur le Maire" du vendredi 20 juillet est reporté au vendredi 7 septembre.

Depuis 1984

AUGU

Fermetures

Vous protége du bruit, du froid, de l'effraction

Rénovation d'habitats anciens.
Fenêtres et volets PVC, bois, aluminium.
Vérandas à vivre. Portails, clôtures, automatismes.
Portes de garage, automatismes.
Stores solaires, rideaux métalliques.
Portes blindées FICHET, coffres forts.
Alarmes et télésurveillance.
Dépannages d'urgence.
Contrôle d'accès immeubles et entreprises.

Société SGHP
45 rue de Poissy à Saint-Germain-en-Laye
Fax : 01 30 87 04 40 - Alain AUGU : 06 03 79 01 81
augu@magic.fr

01 34 51 72 84

• **MAGASINS EXPO** •
28, rue de Paris
78100 St-Germain-en-Laye
☎ 01 34 51 75 92

23, rue de la Paroisse
78000 Versailles

• **ATELIER** •
26, rue Tabuteau
à l'angle de la rue Fourny
78530 Buc

MENUISERIE CHRISTAL

BOIS • PVC • ALU

www.menuiserie-christal.com

• **Menuiserie** : fabrication et pose.
• **Porte et fenêtre** : bois - PVC - alu.
• **Double fenêtre** : isolation.
• **Agencement** : agencement de salle de bains, agencement de combles aménageables, placards, bibliothèques, escaliers sur mesure.
• **Parquet** : collé, flottant, traditionnel, restauration, ponçage et vitrification.
• **Serrurerie** : porte blindée, porte de cave, persienne, grille.



Autoroutes

D'importants travaux cet été

A lors que les premiers coups de pioche du futur échangeur ont été donnés, l'A 14 va vivre jusqu'au 8 août au rythme des travaux d'entretien du tunnel sous la forêt de Saint-Germain. Ces travaux nécessiteront la fermeture de l'A14 succes-

sivement dans chaque sens de circulation.

Dans le sens province-Paris, jusqu'au 20 juillet, l'A14 sera fermée à la circulation entre 13 h et 5 h du matin, du lundi au vendredi.

La circulation sera toujours possible pour accéder à Paris aux

heures de pointe, c'est-à-dire entre 5 h et 13 h chaque jour de la semaine et pendant tout le week-end.

Dans le sens Paris-province, l'autoroute sera fermée à la circulation du 23 juillet au 8 août, entre 21 h et 13 h, du lundi au vendredi.

La circulation sera toujours possible pour quitter Paris aux heures de pointe, c'est-à-dire entre 13 h et 21 h et durant les week-ends.

Renseignements : www.sapn.fr

Travaux sur l'A 13

L'autoroute 13 sera fermée pour travaux de réhabilitation des chaussées dans le sens Paris-province, entre Orgeval et Rocquencourt, du 23 juillet au 10 août puis du 20 août au 30 août (sauf week-end). L'accès sera interdit à la hauteur du "divergent" entre l'A 13 et l'A 14 et au niveau de la bretelle d'accès de la RN 13.



L'autoroute 14 passe sous la forêt de Saint-Germain. Ici la partie visible du tunnel au pied de la Grande Terrasse de Le Nôtre.

Jusqu'au 19 août

La Fête des Loges est ouverte

La Fête des Loges, qui est la fête foraine la plus ancienne et la plus moderne de France avec ses attractions, a ouvert le 30 juin.

Le coup d'envoi des festivités a été donné par Emmanuel Lamy en présence de Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain, et de plusieurs élus, dont Pierre Morange, député des Yvelines et maire de Chambourcy.

L'ouverture a aussi été marquée par la présence de la comédienne Blanche Raynal et de Francis Lallanne. En tant qu'ambassadeur de l'association *Un Sourire, un Espoir pour la Vie*, qui a été fondée par le célèbre footballeur Pascal Olmeta et qui vient en aide aux enfants malades, le chanteur a reçu un chèque de 8000 euros récoltés la veille au cours d'une soirée de solidarité baptisée *Les Loges du Cœur*.



Emmanuel Lamy a coupé le ruban inaugural le samedi 30 juin.

Encore des rendez-vous à venir

- **Le 10 juillet**, à l'Hôtel de Ville, couronnement de la Reine des Loges par Laëtitia Bléger, miss France 2004.

- **Le 19 juillet**, célébration de la Saint-Fiacre. *L'Avé Maria* sera interprété par l'imitateur Patrice Robert.

- **Le 21 juillet**, vente des petits choux du Gâteau Club de l'Ouest Parisien de 11 h 30 et à 23 h.

Commémoration

18 juin 1940 : le sursaut



Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de Saint-Germain, et René Gatissou, Compagnon de la Libération, ont pris la parole dans les jardins de l'Hôtel de Ville.

L'Appel lancé par le général De Gaulle depuis Londres, le 18 juin 1940, a été commémoré le lundi 18 juin dans les jardins de l'Hôtel de Ville, au pied de la stèle en hommage au Libérateur de la France. Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet, a lu le message du ministre de la Défense. Le colonel René Gatissou, Compagnon de la Libération, a lu l'Appel du général De Gaulle. Cette cérémonie a été suivie d'une conférence du colonel Pierre Robedat, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec dix citations, sur "Le combat des Français libres (1940-1945)".

Distinction

Les Médailleurs du Travail à l'honneur



Les Saint-Germainois médaillés du travail ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

Les Saint-Germainois médaillés du travail ont été reçus le samedi 30 juin à l'Hôtel de Ville.

ARGENT+VERMEIL

Mohamed Majdi

OR+ARGENT+VERMEIL

Martine Baune

GRAND OR

Claudine Dastillon, Erik Fulton, Christian Pineau, Josiane Plaine, Bernard Pourrez, Pierre-Antoine Sommain.

OR

Michel Baptiste, Fathi Benterdey, Gérard Capendu, Marie-Christine Cormier, Danielle Coste, Patrick Deloizon, Jean-Paul Duval, Martine Duval, Annie Favre, Josette Fruchet, Jean-Pierre Hazard, Chantal Louet, Françoise Mahe, Brigitte Morizet, Geneviève Neuville, Elisabeth Picaud,

Andrei Vidrascu.

ARGENT

Antoine Auboyneau, Pierre Cabillon, Christine Diehl, Antonio Dos Santos, Nathalie Flan, Marc Grisard, Martine Hiaux, Pierrette Jeudi, Alain Levault, François Pechery, Pierre Ramadier, Sylvie Ravignot.

VERMEIL

Jean-Claude Anne, Alain Bezayrie, Frédéric Bouffard, Jean-Marie Boutrou, Sylvie Chevillard-Bouaoui, Béatrice Epstein, Marie-Claude Esprabens, Claudine Fonteneau, Jean-Jacques Indian, Pascal Lafay, Françoise Lassalle, Daniel Le Breton, Catherine Malique, Jacques Nury, Philippe Parigny, Marie-Thérèse Paris, Christine Parlange, Fabienne Waill.

Fête nationale

La Fête nationale sera marquée à Saint-Germain par plusieurs manifestations organisées le vendredi 13 juillet.

A 20 h 30, prise d'armes sur l'esplanade du château avec la musique principale de l'armée de Terre, le 526^e Bataillon du Train de Saint-Germain, un escouade de la Garde républicaine, les sapeurs-pompiers des Yvelines.

A 21 h 30, au kiosque de la Terrasse, bal populaire avec l'orchestre Park Avenue. La buvette sera tenue par les élus du conseil municipal. Les recettes seront versées au Centre communal d'action sociale.

A 23 h, grand feu d'artifice, demi-lune, près de la table d'orientation. Le spectacle pyrotechnique sera accompagné par les musiques des films du cinéaste Jacques Tati, né au pied de Saint-Germain le 9 octobre 1907.

Pique-nique des quartiers

Une première réussie



Le pique-nique organisé par les six conseils de quartier sur la Grande Terrasse de Le Nôtre, dimanche 24 juin, a attiré de nombreux Saint-Germainois, malgré un ciel incertain. L'ambiance était conviviale pour ce sympathique déjeuner sur l'herbe où les provisions de chacun ont été mises en commun.

Saint-Germain "numérique"

Simplifiez vos démarches grâce aux téléservices

Comment améliorer l'accueil et simplifier les démarches administratives des Saint-Germainois ? Pour mieux vous servir, la municipalité a élaboré un programme ambitieux, qui se déroulera en plusieurs étapes.

La première consistera à améliorer et développer les démarches en ligne via internet par la mise en œuvre d'un "portail de télé-services". La seconde étape passera par le développement de "l'accueil unique". Au centre administratif (86, rue Léon-Désoyer), la polyvalence des conseillers en démarches permettra un accueil simplifié et plus rapide.

Actuellement, la spécialisation des guichets dans l'atrium du rez-de-chaussée entraîne parfois des files d'attente et oblige, selon les cas, à se présenter à plusieurs guichets.

Portail de Téléservices

Pour s'adapter aux modes de vie actuels, la Ville met en ligne également les téléservices, ou services à distance, grâce à son site internet, ouvert en 1999 et régulièrement amélioré depuis.

D'avantage de démarches admi-

nistratives seront ainsi réalisables en soirée ou pendant le week-end, directement de chez soi, sans avoir à se déplacer à la mairie.

Les services actuellement en ligne sur le site internet : les demandes d'extraits d'actes d'état civil, la réservation et le paiement des prestations petite enfance, scolaires et périscolaires (inscription aux centres de loisirs), seront regroupés et intégrés à un "portail de télé-services" disponible prochainement à partir du haut de la page d'accueil. Celui-ci proposera par ailleurs aux internautes davantage d'informations lisibles au premier coup d'œil.

Ce portail contiendra donc les téléservices déjà proposés aujourd'hui augmentés du recensement militaire, obligatoire pour les garçons et les filles âgés de 16 ans, et de l'établissement de la Carte famille.

Dossier personnel

Pour faciliter sa navigation, l'internaute disposera prochainement d'un espace personnel auquel il accèdera après s'être authentifié par un nom et un mot de passe. Son

compte sécurisé lui permettra d'accéder aux informations le concernant (nom, prénom, date de naissance...) pour les consulter, les saisir ou les modifier. Toutes ces informations sont regroupées et réutilisables pour différentes démarches sans avoir à les redemander à chaque fois (principe du guichet unique). Les pièces justificatives pourront également être déposées en ligne.

Un suivi en temps réel

L'internaute pourra suivre l'évolution de ses différentes demandes et recevoir un accusé réception contenant la date de réception de la demande, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du service chargé du dossier. Il pourra être informée par SMS et/ou par courrier électronique de l'avancement de son dossier. Exemple : "Votre passeport est disponible au centre administratif".

Les téléservices seront progressivement étendus. Par exemple, le théâtre Alexandre-Dumas vous proposera de réserver vos places en ligne à partir du deuxième semestre 2008.



Progressivement, les téléservices seront accessibles directement depuis le haut de la page d'accueil de notre site internet : www.saintgermainenlaye.fr

Fleurissement

Notre ville s'embellit



Des vasques fleuries viennent égayer la nouvelle place du Marché-Neuf.

Le fleurissement participe beaucoup à la qualité de notre cadre de vie. Pour compenser l'interdiction de planter des arbres le long de la place du Marché-Neuf, pour conserver au secteur sauvegardé du Cœur de Ville ses caractéristiques historiques, dix-neuf vasques fleuries

viennent d'être installées sur des mâts. Dès que le soleil et la chaleur seront revenus, surfinias, géraniums et gauras apporteront des touches de couleur bienvenues dans notre Cœur de Ville.

A l'angle des boulevards Franz-Liszt et Hector-Berlioz, dans le quartier du Bel-Air, un nouveau

massif fleuri vient d'être planté. Dans son écrin de verdure, il dialogue avec le massif qui lui fait face, à l'angle boulevard Franz-Liszt.

Enfin, il est prévu de planter à l'automne huit photinias, arbres qui donnent de petites fleurs blanches, sur la place de la Victoire.



Un nouveau massif vient d'être planté à l'angle des boulevards Franz-Liszt et Hector-Berlioz.



Bientôt des arbres sur la place de la Victoire (photo-montage vu de la rue Docteur-Timsit).

Fin de l'année scolaire

Des manifestations sympathiques



Isabelle Richard, maire-adjoint en charge de la vie scolaire, a reçu les Palmes académiques des mains de Joël-René Dupont, Inspecteur d'Académie, le mercredi 27 juin à l'Hôtel de Ville.

C'est une tradition bien établie à Saint-Germain : les jeunes Saint-Germainois de CM2 qui entrent au collège se voient offrir un dictionnaire par la Ville.

Ce cadeau s'accompagne, pour près de quatre cents élèves, d'un spectacle au théâtre municipal Alexandre-Dumas et d'un goûter.

Notre photo : Marilena Rocchetti, conseillère municipale chargée de la vie scolaire, avec les élèves à l'issue du spectacle dans le hall du théâtre.



Les chefs d'établissement du secondaire, public et privé, ont pris l'habitude de se réunir à l'occasion d'un déjeuner qui s'est déroulé cette année au lycée Léonard-de-Vinci.

Trente-six ans de fidélité l'école Schnapper ! Emmanuel Lamy a remis la Médaille de la Ville à Norbert Gruppo, directeur de l'école élémentaire Schnapper, le mercredi 27 juin.

Né en 1943, entré dans l'enseignement en 1962, le premier poste saint-germainois de M. Gruppo remonte à septembre 1968, à l'école élémentaire des filles Schnapper.

Il en devient le directeur en 1989. L'école élémentaire Schnapper accueillait cette année 370 élèves, répartis dans quatorze classes, dont des sections américaines et espagnoles.



Les enseignants partant à la retraite ont été reçus à l'Hôtel de Ville. Il s'agit de Norbert Gruppo, directeur de l'école élémentaire Schnapper, Monique Pignol, directrice de l'école maternelle Ampère, Bernadette Huguenin-Bergenat, enseignante de l'école élémentaire Giraud-Teulon, Bernard Bosc, enseignant au Lycée International, Marie-Christine Bonno, enseignante du Lycée international, Christine Hauguel, enseignante de l'école élémentaire Schnapper, Armelle Caignec Dupont, conseillère pédagogique généraliste de la circonscription de Saint-Germain, et Chantal Gilbert, Psychologue scolaire au RASED (antenne des Sources).

Sur la RN 13

Le poids-lourd perd son chargement



Un poids lourd, ayant perdu une partie de sa cargaison de poteaux métalliques sur la RN 13, au niveau du carrefour du Bel-Air, tôt le matin, a fortement perturbé la circulation à Saint-Germain et dans sa région le lundi 2 juillet.

Ecole des Sources

Réunion d'information



Emmanuel Lamy, Mary-Claude Boutin, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, et Isabelle Richard, maire-adjoint en charge de la vie scolaire, ont répondu aux questions des Saint-Germainois au cours d'une réunion publique à l'école des Sources, le mercredi 13 juin. Les futurs travaux du "Parc de la Maison Verte", rue Saint-Léger, à proximité de l'école, ont suscité de nombreuses questions sur l'accès à l'école pour les habitants du quartier. La création d'un accès rue des Lavandières à la rentrée de septembre a été annoncée à cette occasion.

Lycée international

La science se porte bien

Le Lycée international remporte le concours scientifique académique "Quintesciences expérimentales". Depuis 2005, l'académie de Versailles organise chaque année ce concours destiné aux élèves de première scientifique. Les candidats mènent une étude sur le sujet de leur choix en pratiquant une démarche scientifique, et présentent leurs résultats au jury du concours.

Cette année, trente-deux équipes d'élèves provenant de quinze lycées ont participé au concours.

Trois groupes, conduits par Mmes Dubar et Lavabre (SVT), MM. Gély, Hoppeler et Verdier (sciences physiques), ont représenté le Lycée international de Saint-Germain-en-Laye.

Mathieu Cavellius, Quentin Derian et Alban Vincent remportent la finale. Ils ont montré combien les propriétés mécaniques et chimiques d'un œuf de poule pouvaient être surprenantes.

A égalité avec leurs camarades du lycée Marguerite-Yourcenar de Morangis (qui ont travaillé sur

la conversation téléphonique), ils devancent les élèves des lycées J.-B. Corot, Hoche, Alfred-Kastler et G. de Saint-Hilaire, qui remportent un deuxième prix.

Marc Guinez, Orme de Saint-Hilaire, Félix Polycarpe et Laurent Cizeron obtiennent le prix du meilleur reportage pour s'être intéressés à l'utilisation des biocarburants dans l'aviation civile.

Coups de courant

La distribution d'électricité sera interrompue le lundi 9 juillet, de 9 h à 12 h, place Mareil (N°s 1 et 2), rue du Prieuré (15), rue de Fourqueux (1B, 3, 6), rue Maurice-Denis (2B au 12 B), rue Maréchal-Joffre (3, 5, 2 au 8), rue de Mareil (55 au 59B, 42, 46 au 52), rue Maurice-Denis (2 bis).

De même, jeudi 12 juillet, de 8 h 30 à 11 h 30, des coupures sont prévues rue Baronne-Gérard (n° 1), rue Baron-Gérard (1), rue Léon-Désoyer (91 au 91B, 56 au 62).

Dans votre boîte à lettres

Tout savoir sur le tri

Et vous, que faites-vous aujourd'hui pour le développement durable ? "Je trie correctement mes déchets" est une excellente réponse.

La Ville distribue du 9 au 12 juillet dans les boîtes à lettres des Saint-Germainois une édition actualisée du "Guide du Tri". Imprimé sur papier recyclé, ce guide pratique et ludique vous renseigne sur les emplacements des conteneurs sur voie publique pour le verre, sur les jours et secteurs de collecte des ordures ménagères, des collectes spéciales pour les végétaux, les encombrants et les déchets toxiques ménagers, sur la déchetterie, sur l'apport volontaire, les "D3E" (lire également page 10), le recyclage, les bacs de couleur et les déchets qu'ils peuvent ou non accueillir... Le guide *ad hoc* pour devenir parfaitement "éco-responsable".



Forum des Sports

Le Forum des sports de Saint-Germain-en-Laye est organisé le samedi 8 septembre, au Manège royal, de 9 h à 18 h. Sur place, le public pourra découvrir de nouvelles associations sportives qui viennent enrichir les nombreuses disciplines proposées dans notre ville. Il sera également possible de s'inscrire aux diverses activités. Entrée libre.

Tranquillité-vacances

L'opération "Tranquillité-vacances" est reconduite cet été à Saint-Germain-en-Laye. Durant les vacances d'été, la police nationale et la police municipale vous proposent de surveiller votre habitation. Cette prestation est entièrement gratuite. Pendant votre absence, les policiers effectueront des rondes aux adresses qui leur auront été signalées. Pensez à retirer un formulaire au commissariat, 19, rue de Pontoise (téléphone : 0139109100), ou à la police municipale, 111^{bis}, rue Léon-Désoyer (téléphone : 0130872362).

La rénovation des "3F" sur internet

Les quatre cent soixante-neuf logements de l'immobilière "3F", dans le quartier du Bel-Air, font l'objet de travaux de rénovation et de restructuration sans précédent. Pour permettre aux locataires de suivre l'avancée des travaux, le bailleur social a mis à leur disposition un site internet consultable à l'adresser suivante :

www.st-germain-belair.com

Insertion

Un bel anniversaire !



Depuis six ans à Saint-Germain, l'association d'insertion et de lutte contre l'exclusion "Mode d'Emploi" (13, rue Danès-de-Montardat) accueille les bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion (plus de 25 ans). Des ateliers permettent d'éviter le repli sur soi et de reprendre confiance. Un de ces ateliers est consacré depuis 2002 à la réalisation du journal "Après la pluie". Toute l'équipe du journal s'est réunie le 15 juin pour fêter le cinquième anniversaire.

Les meilleurs bacheliers à l'Hôtel de Ville

Les bacheliers saint-germainois ayant décroché leur mention "Très Bien" seront reçus à l'Hôtel de Ville par Emmanuel Lamy le mercredi 11 juillet à 18 h. Les nouveaux bacheliers seront invités personnellement par courrier.

Si toutefois vous avez la mention "TB" et que vous n'avez pas reçu de courrier, faites vous connaître en téléphonant 01 30 87 20 11.

Accession sociale à la propriété

Les personnes souhaitant bénéficier de l'Accession sociale à la propriété (ASP) dans le cadre du programme du Parc de la Maison-Verte, doivent adresser un courrier dans ce sens à M. le Maire, Hôtel de Ville, 16, rue de Pontoise, 78100 Saint-Germain-en-Laye, avant le 15 septembre 2007.

Centenaire du scoutisme

Le 1^{er} août, Saint-Germain-en-Laye participera aux cérémonies organisées partout dans le monde pour fêter le centenaire du scoutisme en accueillant sur la terrasse du château tous les scouts et anciens scouts, français et étrangers, présents dans le département à cette date.

L'accueil se fera dès 7 h. L'opération sera lancée à 8 h au son d'une corne, pour rappeler la manière dont Baden Powell a inauguré le premier camp scout de l'histoire, le 1^{er} août 1907.

Au fil des rues

RUE TURGOT. - Des travaux de branchement EDF seront réalisés du jeudi 12 juillet au vendredi 20 juillet, de 8 h 30 à 16 h 30. Le stationnement est interdit et considéré comme gênant la circulation publique rue Turgot au niveau du numéro 4 bis.

RUE SAINTE-RADEGONDE. - Des travaux de branchement EDF seront entrepris du lundi 23 juillet au jeudi 2 août, de 8 h 30 à 16 h 30. Le stationnement est interdit et considéré comme gênant la circulation publique rue Sainte Radegonde au niveau du numéro 42.

RUE SAINTE-LÉGER. - Des travaux de remplacement d'un transformateur EDF sont prévus le jeudi 26 juillet, de 9 h à 14 h. Une fermeture temporaire est instituée avec stationnement gênant rue Sainte-Léger dans sa partie comprise entre boulevard Charles-Gounod et rue du Fer à Cheval.

Renseignements :
tél. 01 30 87 23 15

Accompagnement scolaire

Une démarche efficace et originale



Trois écoles ont présenté un spectacle de clôture des actions d'accompagnement scolaire. Ici, Philippe Pivert, maire-adjoint à la jeunesse, aux sports et à la Prévention, à l'école Jean-Moulin.

En partenariat avec l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), la Ville mène depuis plusieurs années des actions d'accompagnement scolaire individualisé dans les écoles primaires. La prévention de l'échec et du décrochage scolaires constitue en effet une priorité de la politique de prévention de la Ville.

L'accompagnement scolaire n'est pas du soutien scolaire ou une aide aux devoirs.

Ses objectifs sont clairement définis : aider les enfants en difficulté scolaire à progresser, à organiser leur travail et à reprendre confiance en eux, valoriser le savoir et le travail scolaire, les réconcilier avec l'école, approcher les difficultés scolaires des élèves par des biais et supports pédagogiques différents de ceux habituellement employés (écriture d'un conte, arts plastiques et peinture, travail sur les problèmes d'élocution, réalisation d'un jeu de cartes,

réalisation d'une vidéo, d'un cerf-volant...).

Élèves épanouis

Les élèves en difficulté sont signalés par les enseignants et les directeurs d'école. La prise en charge d'un ou deux élèves par un étudiant de l'IUFM, futur enseignant, se fait avec l'accord des parents.

L'accompagnement scolaire se déroule au sein de l'école et en lien avec les maîtres d'accueil temporaire des écoles.

De quatorze étudiants et vingt-six élèves dans trois écoles en 2003, cette démarche novatrice a impliqué au cours de l'année scolaire écoulée quatre écoles, trente étudiants et quarante-trois élèves.

Des effets positifs sur les résultats scolaires et le comportement des enfants pris en charge ont été notés : l'épanouissement s'est accompagné de meilleures facultés d'apprentissage (confiance en soi, concentration).

Sécurité routière : l'Agasec en première ligne



La sécurité routière a constitué le fil conducteur des activités proposées cette année par le club Schnapper. Les risques de la conduite sous l'empire de stupéfiants et plus généralement les conduites addictives, l'initiation aux gestes de secours, la loi, la sanction... sont autant de pistes qui ont été explorées par les adolescents grâce à un concours de slogans, des matches d'improvisation, une visite au tribunal de grande instance, des expositions... La journée spéciale d'information sur la sécurité routière, le mercredi 20 juin au Domaine national, a constitué l'aboutissement du travail de toute l'année. La démonstration de désincarcération réalisée par les sapeurs-pompiers (notre photo) a particulièrement marqué les esprits. Un coup de chapeau doit être donné aux jeunes pour leur implication et la qualité de leur travail.

Dominique Hervé, directeur des bureaux de *La Poste* à Saint-Germain

“Améliorer la qualité des services est une préoccupation nationale”

Face à la dégradation du service postal à Saint-Germain (diminution de la qualité de l'accueil, longueur des files d'attente aux guichets, aléas dans la distribution du courrier...), le *Journal de Saint-Germain* a rencontré Dominique Hervé, le directeur des bureaux de Saint-Germain, pour connaître les mesures prises par *La Poste* pour remédier à cette situation pénalisante mais qui n'est pas propre à notre ville.

Le Journal de Saint-Germain - Des usagers (particuliers et entreprises), se plaignent de la baisse de la qualité des services rendus par La Poste...

Dominique Hervé. - Améliorer cette perception, et notamment réduire les files d'attente est un objectif majeur de *La Poste*.

Concrètement cela se traduit, dans les Yvelines, par une nouvelle organisation des bureaux de poste.

Le Journal de Saint-Germain - Comment ces mesures ont elles été déclinées dans notre ville ?

Dominique Hervé. - Les heures d'ouverture des bureaux saint-germanoises ont été modifiées. L'objectif est de les adapter aux variations de la fréquentation (très sensibles d'un bureau et d'un jour à l'autre), en s'appuyant sur un outil statistique précis qui mesure l'affluence toutes les demi-heures.

Ainsi le bureau de Saint-Germain Bel-Air (41-43 boulevard

de la Paix) est désormais fermé la semaine entre 12h30 et 14h30 ; ce bureau compte en moyenne 400 clients par jour mais rares sont ceux qui poussent la porte de l'établissement pendant ce créneau horaire.

Le lundi toute la journée et le samedi matin, qui sont en revanche très “chargés”, nous renforçons la présence en ouvrant jusqu'à trois guichets. En outre, un soutien ponctuel pour les colis, lettres et autres objets à retirer est possible si nécessaire.

Les guichets ont également été réorganisés. Dans chaque bureau, une signalétique (des codes couleur...) oriente les clients vers le guichet approprié (“opérations rapides”, “toutes opérations”, “prioritaire”) en fonction de leurs besoins.

Les guichets “prioritaires” ont été créés pour les personnes handicapées, les femmes enceintes et les professionnels. Munis de leur carte, délivrée gratuitement par nos services, ces derniers peuvent ainsi gagner un temps précieux. Neuf cents d'entre eux ont d'ailleurs déjà adhéré à ce service.

Le Journal de Saint-Germain - La nouvelle organisation s'est aussi traduite par le départ des chefs des bureaux du Château (24, rue du Vieil-Abreuvoir) et du Bel-Air.

Dominique Hervé. - Dans le cadre de la réforme mise en place en mars, les trois bureaux de Saint-Germain ont été déchargés d'un

certain nombre de tâches, la comptabilité par exemple. Ils ont désormais une direction commune que j'assume.

Ces départs, qui relèvent de notre organisation interne, ont notamment été compensés au Bel-Air par la création de deux postes : un gestionnaire de clientèle (qui traite les opérations longues) et un responsable des guichets.

Quant au bureau du Château, qui est assez peu fréquenté (deux cents clients par jour en moyenne), il profite d'un renfort le samedi matin, le lundi après-midi et le mardi matin qui sont des jours de forte affluence.

Le Journal de Saint-Germain - Depuis le premier janvier, le dépôt des courriers des entreprises détentrices de machines à affranchir s'effectue au Bel-Air, le centre où les boîtes postales ont été regroupées.

Dominique Hervé. - Ces décisions prises en début d'année s'appliquent à toute la France et ne sont donc pas liées à la réorganisation des bureaux des Yvelines mais à l'amélioration de la qualité de la distribution de ces courriers.

Pour les entreprises qui ne souhaitent toujours pas déposer au Bel-Air, *La Poste* leur a proposé une autre solution sous forme de “dépose éclair” d'une sacoche fournie par nos soins.

Le Journal de Saint-Germain - C'est la preuve que *La Poste* est à

l'écoute de ses clients. Avez-vous des conseils à leur rappeler pour que leur passage dans vos bureaux se fasse dans les meilleures conditions possibles ?

Dominique Hervé. - Il existe de nombreuses solutions pour éviter la file d'attente :

- le samedi matin, les objets à retirer représentent 75 % du trafic. Depuis un an, à la faveur du développement du commerce en ligne, le trafic des colis a d'ailleurs augmenté de 20 % à Saint-Germain.

“Ceux qui partent tôt et rentrent tard en semaine n'ont pas d'autre choix que de venir les retirer le samedi matin”, allez-vous dire. Si, on peut installer chez soi une boîte aux lettres normalisée, établir des procurations au nom d'un voisin ou du gardien...; tout cela permet d'éviter que des colis soient “mis en instance” dans le bureau de poste ;

- acheter des timbres ordinaires peut s'effectuer dans un bureau de tabac (il y en a dix dans la commune) ;

- pour retirer de l'argent rapide-

ment, quatre distributeurs de billets de *La Banque Postale* sont installés en ville ;

- utiliser les automates d'affranchissement au sein des bureaux permet de gagner du temps ;

- privilégier les achats en nombre, les objets prépayés (lettres et colis) disponibles en libre service ;

- utiliser l'internet pour les virements de compte à compte.

Toutes ces aides sont à la disposition de nos clients pour leur faciliter la vie et permettent à nos guichetiers de rendre le service de conseil qui est leur véritable métier.

Enfin, *La Poste* investit dans la modernisation de ses bureaux. Ce sera normalement le cas du bureau de Saint-Germain-Centre d'ici à la fin de l'année.

J'espère donc retrouver les nombreux Saint-Germanoises dans un cadre moderne et pratique qui intégrera en plus une “boutique” pour faciliter encore leurs visites dans ce bureau.



Le bureau de poste de Saint-Germain-Centre est l'établissement le plus fréquenté avec huit cents clients par jour en moyenne.



Le père Guy Cordonnier a fait ses adieux à la paroisse Saint-Germain.

Les adieux du Père Cordonnier

Le Père Guy Cordonnier, curé de la paroisse catholique Saint-

Germain depuis 1999, est appelé à de nouvelles fonctions par l'évêque Eric Aumonier. A partir du 1^{er} septembre, il sera le curé de l'église Notre-Dame, à Versailles.

15 et 16 septembre : Journées Patrimoine-Cadre de Vie

Le samedi 15 et dimanche 16 septembre, les Journées Patrimoine-Cadre de Vie de Saint-Germain-en-Laye seront de retour sur la place du Marché-Neuf. Outre la distribution du programme dans votre boîte à lettres, toutes les informations sur ces deux journées seront disponibles dans *Le Journal de Saint-Germain* du vendredi 7 septembre et sur le site internet de la Ville :

www.saintgermainenlaye.fr

A l'issue de la messe, le dimanche 24 juin, ses paroissiens ont tenu à lui témoigner leur amitié et leur reconnaissance.

Le Père Cordonnier sera installé dans ses nouvelles fonctions versaillaises par l'évêque le dimanche 9 septembre à 11 h 30.

C'est le Père Jean-Marc Bot, actuel curé de la cathédrale, qui devrait lui succéder.

Fête de la famille

L'Association Générale des Familles de Saint-Germain a organisé sa fête annuelle le samedi 23

juin au Manège royal. Les mamans méritantes ont été distinguées. Il s'agit de M^{mes} Germain, Laugier, Leroux, Ravel, Bertin, Culot, Demoures, Ferron, Gury, de Langre, Larget, Mikoulinisky, et Robert.

“Etape 3A” à l'heure de la danse

“Etape 3A” (Alzheimer Accueil Action), le centre d'accueil de jour des malades d'Alzheimer, a organisé un thé dansant au club Louis XIV le samedi 9 juin.

Les musiciens de l'*Orphéon de Saint-Germain* et le D^r René Sliosberg, fondateur d'Etape 3A, ont animé l'après midi avec l'ardeur et l'enthousiasme que chacun leur connaît. Ce fut un moment de convivialité chaleureux réunissant les malades, le personnel soignant ainsi que les familles.

Fondé il y a une quinzaine d'années par les bénévoles saint-germanoises du *Lions club*, le centre est aujourd'hui rattaché au centre hospitalier intercommunal Poissy / Saint-Germain.

Contact : tél. 01 30 61 23 15.



Les mères de familles à l'honneur au Manège royal, à l'occasion de la traditionnelle Fête de la Famille.

AUTOBELLA
Lavage à la main de votre voiture
(intérieur/extérieur)
06 17 38 25 96 ou 01 39 73 29 96
Parking des Coches
En dessous de la Galerie de Saint-Germain-en-Laye

Du mardi au samedi
AVEC ou SANS rendez-vous

N.B.H. travaille pour vous
Monsieur FATI
06 84 63 78 79
Rénovation - Peinture
Ravalement - Décoration
Payez vos travaux en plusieurs fois
11, rue d'Ourches
78100 St-Germain-en-Laye
Tél./Fax : 01 30 61 17 15
E-mail : n.b.h@orange.fr



Vos piles auditives à 3€
Avec la carte Écoute ! Écoute !
(dès la 1^{ère} plaquette)

Écoute ! Écoute !

MAGASINS D'EXPÉRIENCES AUDITIVES

16^{bis} rue des Coches | 78100 Saint-Germain-en-Laye | Tél : 01 30 61 43 30

L'appareil dont tout le monde parle !
POWER PLATE CENTRE
Une séance gratuite

• TONIFIER
• MINCIR
• RAFFERMIR

Essayez gratuitement la Power Plate® au Centre Power Energy
20, rue André Bonnenfant
78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 39 73 93 96
www.power-energy.biz - info@power-energy.biz

Stationnez plus facilement

En souterrain ou en surface

Avec ses quatre-cent onze places, le nouveau parking souterrain de la place du Marché-Neuf a déjà permis d'améliorer l'offre de stationnement en centre-ville et de contribuer à diminuer la pollution atmosphérique en réduisant le nombre de voitures qui recherchent une place et qui "tournaient" autour de la place pendant de longues minutes.

Ouverte quelques mois plus tôt, l'extension du parking Pologne/Grande-Fontaine, qui offre désormais trois cent dix places, avait également facilité le stationnement dans notre Cœur de ville.

Aujourd'hui, plus de sept cents places de stationnement souterrain sont donc à votre disposition en plein centre-ville pour vous faciliter la vie quotidienne.

"Shopping malin"

Pour que chacun puisse profiter pleinement de ces possibilités, les concessionnaires de ces deux parking souterrains (Vinci pour le parking Pologne/Grande-Fontaine et Q-Park pour celui de la place du Marché) proposent des formules d'abonnement avantageuses (lire par ailleurs).

Et pour contribuer à l'animation

commerciale de notre Cœur de Ville, Q-Park vient de lancer une opération de sensibilisation en distribuant gratuitement à cent trente commerçants saint-germanois situés sur la place du Marché-Neuf, ou à proximité, quelque quinze mille "chèques de stationnement" d'une heure gratuite.

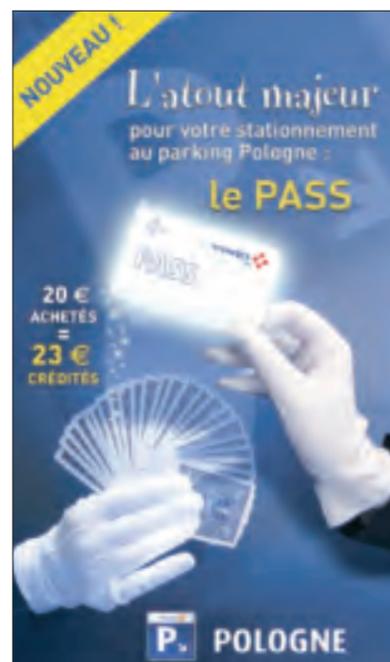
Pour tout achat dans les enseignes concernées (leur participation à l'opération est signalée en vitrine par un autocollant), vous vous verrez donc remettre un chèque d'une valeur d'une heure qui sera déduite du montant de votre stationnement.

Il suffira pour cela d'introduire votre ticket puis le chèque de stationnement dans les caisses automatiques ou les bornes de paiement du parking de la place du Marché-Neuf, où plusieurs affiches ont également été posées afin d'informer les clients de l'existence de cette opération commerciale.

Pour votre confort, vous disposez de quinze minutes pour parcourir les différents niveaux du parking ; ce qui vous laisse le temps de trouver une place et, si tel n'est pas le cas, de ressortir sans avoir à payer une heure de stationnement.

Chez Vinci, qui propose aussi aux commerçants saint-germanois des chèques-parking (1/2 ou 1h), vous disposez de dix minutes.

Avec l'accord de la Ville, cette société vient de lancer un "Pass" qui permet d'accéder et de ressortir du parking Pologne/Grande-Fontaine sans prendre de ticket et sans passer par les caisses de paiement.



Pour 15 euros achetés, Vinci en crédite 17 sur votre "Pass" Pologne.

Cette carte gratuite est disponible à l'accueil du parking. Il suffit de la créditer.

Pour vous encourager, Vinci vous offrira plusieurs euros : pour 15€ achetés, la société porte votre crédit à 17, pour 20, elle le porte à 23...

Davantage de places en surface

Pour faciliter le stationnement, la municipalité favorise la rotation des voitures garées en surface.

Après avoir réduit la durée maximale de stationnement dans l'hyper-centre (elle est passée de 2h à 1h30), la Ville expérimente sur la place de la Victoire un secteur de stationnement-minute.

Une dizaine de places de stationnement de la place de la Victoire et de la rue de Poissy ont été créées avec un tarif préférentiel de 0,20€ les quinze minutes.

Le stationnement n'y est pas renouvelable au-delà de quinze minutes, ce qui devrait permettre d'y trouver facilement une place pour une course rapide.

Q-PARK **PARKING DU MARCHÉ NEUF**

Je suis Client ici
Je stationne à prix réduit !
saint-germain-en-laye.stationnements.fr

Les commerçants qui participent à l'opération des "chèques-parking" de Q-Park, le signalent en vitrine grâce à un autocollant.

Faites jouer la concurrence !

Pour attirer et fidéliser la clientèle de l'hyper centre-ville, Vinci (parking Pologne/Grande-Fontaine) et Q-Park (parking du Marché-Neuf) proposent toute l'année des abonnements et des services avantageux.

Abonnements :

- Vinci propose un abonnement nuit (de 18h à 9h) et week-end (samedi, dimanche et jours fériés) à 35€ par mois dans ses parkings Château, Coches et Centre-ville/Pologne.

Le prix de l'abonnement sept jours sur sept, 24 heures sur 24 s'élève à 98€ par mois ;

- chez Q-Park, le prix de l'abonnement Résident nuit et week-end (du lundi au vendredi, de 18h

à 9h, week-end et jours fériés 24 heures sur 24, sur présentation de la taxe d'habitation) se monte à 94€.

Le prix de l'abonnement sept jours sur sept, 24 heures sur 24 s'élève à 108€ par mois.

Durées et tarifs :

- Vinci : 1/2 heure : 0,9 € - 1heure : 1,9€ - 2h : 2,5€ - 3heures : 3€ - 4heures : 3,8€... Forfait à la journée : 13€.

- Q-Park : 1heure : 1,9€ - 2h : 3,9€ - 3heures : 5,9€ - 4heures : 6,8€... Forfait à la journée : 13,5€.

Services :

- Le parking du Marché-Neuf et le parking Pologne/Grande-Fontaine proposent de nombreux

services : station de lavage, prêt de poussettes, parapluie, cireuse de chaussures...

Ces services varient d'un concessionnaire à l'autre. N'hésitez pas à contacter le site concerné.

Chez Vinci, qui gère cinq parcs à Saint-Germain, ces offrent différents également d'un site à l'autre. Ainsi la gratuité, le samedi, de la première heure de stationnement (étendue aux deux premières heures le dimanche, jour de marché) concerne seulement le parc du Château.

• Contact Q-Park : 0 810 077 275 (numéro Azur, prix d'un appel local).

• Contact Vinci : Parking Pologne/Grande-Fontaine au 01 34 51 71 63.

Assainissement des eaux usées

Le ministre de l'Environnement inaugure la nouvelle unité du SIAAP au nord de la forêt

C'est à Saint-Germain-en-Laye que Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Aménagement durable, a réservé une de ses toutes premières visites ministérielles en inaugurant, vendredi 29 juin, la nouvelle unité de traitement des pollutions azotées du site Seine-Aval d'épuration des eaux usées, au nord de la forêt.

Il a été accueilli par Emmanuel Lamy, Pierre Mutz, préfet de la région Ile-de-France, Maurice Ozoulias et Daniel Duminy, président et directeur général du Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), gestionnaire de Seine-Aval.

Lutter contre l'azote ammoniacal

Grâce à sa nouvelle unité de traitement des pollutions azotées, les eaux usées, dont celle de Saint-Germain, reversées dans le fleuve après épuration, seront de meilleure qualité, respectueuses de la faune et de la flore. Cette amélioration des rejets aura également un impact sur la mer du Nord (lutte contre la prolifération de certaines algues hégémoniques).

La nouvelle unité, utilisant le procédé de nitrification/dénitrification, vient en bout de la chaîne de dépollution des eaux usées.

Après être passées par les



Jean-Louis Borloo en compagnie notamment d'Emmanuel Lamy, de Maurice Ozoulias et de Jacques Myard, député-maire de Maisons-Laffitte.

phases de dégrillage, dessablage, déshuilage, décantation, épuration biologique et clarification, puis avoir transité par l'unité de clarification/floculation, qui traite les pollutions phosphatées, les eaux usées arrivent à l'unité de nitrification/dénitrification pour être débarrassées de l'azote ammoniacal, essentiellement véhiculé par les urines.

Le procédé de nitrification/dénitrification reproduit un phénomène naturel à une échelle industrielle. Des micro-organismes fixés sur des supports transforment l'azote ammoniacal en nitrate par apport d'oxygène en seulement 15 minutes. Les nitrates sont ensuite transformés en azote gazeux, composant naturel de l'air.

D'importants efforts ont été réalisés pour limiter au maximum les nuisances olfactives par des

procédés pointus de désodorisation de l'air, respectant ainsi l'environnement des riverains.

Les procédés utilisés n'ont jamais été mis en œuvre à une aussi grande échelle : la capacité de traitement sera de 24 m³/s par temps sec, 45 m³/s par temps de pluie et de 52 m³/s lors des pics exceptionnels.

Une fois débarrassées de leurs pollutions azotées, les eaux sont reversées dans le fleuve par un canal long de plus d'un kilomètre sur 27 m de large.

Unité de pointe

Installée sur 10 hectares, l'unité est composée d'un bâtiment de 300 m de long sur 170 m de large regroupant les fonctions de nitrification, production d'air, traitement des boues, ventilation, désodorisation et exploitation ; un bâti-

ment de 90 m de long sur 50 m de large est dédié à la dénitrification.

Par son haut niveau d'automatisation, elle ne demandera l'intervention que de vingt-huit personnes pendant 16 heures.

Cette année, le SIAAP éliminera la quasi-totalité de l'azote ammoniacal et 30 % des nitrates produits. La dénitrification sera en totale conformité avec la réglementation européenne dans quatre ans (2011).

La construction de l'unité, commencée en juillet 2004, s'est déroulée en seulement trente mois, pour un montant de 500 millions d'euros (40 % SIAAP, 30 % Agence de l'eau Seine-Normandie, 30 % Conseil régional).

Ces travaux ont constitué le plus grand chantier de France et ont mobilisé jusqu'à mille ouvriers

dans les phases de montée en charge.

La visite ministérielle a été suivie d'une rencontre internationale, "L'Eau en capitales", traitant des enjeux environnementaux à l'échelle planétaire, dont font partie l'eau et l'assainissement.

Fête de la Lavande

Le dimanche 1^{er} juillet, des milliers de personnes se sont pressées sur le site de Seine-Aval pour la 8^e édition de la Fête de la Lavande. Pas moins de cent quatre-vingt-sept mille pieds ont été plantés sur 17 hectares. Tous les participants ont pu cueillir des brins. La Fête a été marquée par l'inauguration du parc paysager Albert-Marquet, écran végétal de 45 hectares entre la nouvelle unité et la Seine. Ce parc est accessible à tous les visiteurs.



La Fête de la Lavande a connu un grand succès populaire.

Développement durable

Recyclons aussi les "D3E"

Le développement durable doit être pris en compte quotidiennement par chacun d'entre nous. La

collecte sélective et le tri des déchets participent aux bons gestes du développement durable. Ils permettent

ensuite le recyclage et l'économie des ressources naturelles.

A la rentrée, Saint-Germain intensifie son action en faveur du tri sélectif : les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (ou D3E) seront collectés à la déchetterie (rue Frédéric-Bastiat). Les plus couramment utilisés sont les radiateurs électriques et assimilés (convecteurs, sèche-serviettes...), les chauffe-eau électriques, ballons électriques, chauffe-eau solaires avec partie électrique, l'outillage électrique (perforateurs, perceuses, disques, postes à arc...), les chaudières électriques, les pompes à chaleur, les luminaires (spots, bandeaux lumineux...), les appareils de mesure et thermostats, les rasoirs électriques, sèche-cheveux, micro-ondes, machines à laver le linge ou la vaisselle, sèche-linge, fours électriques, jouets électroniques, ordinateurs (claviers, souris, unités centrales, écrans...), téléviseurs,

téléphones fixes et mobiles. Cette liste n'est pas exhaustive. Il vous faudra perdre l'habitude de les glisser dans les encombrants...

Eco-tax

Les D3E sont également repris par les commerçants, à la condition de racheter un appareil de même type. Lorsque vous apportez un appareil hors service chez un commerçant et que vous achetez un modèle neuf, le commerçant est tenu de vous reprendre votre appareil hors d'usage.

Une éco-tax a en outre été instaurée et s'applique désormais lors de la vente d'un appareil électrique ou électronique.

Cette taxe est en partie reversée sous forme de subvention, destinée à couvrir les frais de transport et de traitement, aux collectivités ayant signé une convention avec un éco-organisme

A Saint-Germain, il est prévu de confier cette partie du dossier des D3E au Syndicat intercommunal

d'élimination des résidus urbains (SIDRU), sous réserve de l'accord du Conseil municipal.

Un sac pour mieux trier

Par ailleurs, dans quelques jours, notre ville mettra à disposition un sac de pré-collecte réalisé en partenariat avec *Eco Emballages*. Disponible dans un premier temps au centre administratif, à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe, à la déchetterie et dans les deux bibliothèques. Il sera remis aux Saint-Germainois demeurant en habitat collectif (avec justificatif de domicile). Ce sac, lui-même confectionné à partir de matériaux recyclés, facilitera le transport jusqu'aux locaux à ordures, où les emballages triés sont placés dans les bacs bleus (emballages) ou verts (verre).

Enfin, comme le rappelle la campagne de communication d'*Eco-Emballages*, "Ici aussi, je trie", n'oubliez pas en vacances les bonnes habitudes du tri sélectif prises à Saint-Germain.



Un sac de pré-tri est à la disposition des personnes vivant en habitat collectif.

Au musée Claude-Debussy Trois générations de pianiste

DEBUSSY ESTIVAL

31 août - 2 septembre 2007 Musée Claude Debussy



Le Debussy Estival réunit trois générations de pianiste autour de Claude Debussy.

Un week-end autour des œuvres de Debussy est organisé les 31 août, 1^{er} et 2 septembre dans la maison natale du compositeur français Claude Debussy (38, rue Au Pain).

Le Debussy Estival vous propose trois générations de pianistes de talent qui vont dialoguer en musique autour de Claude Debussy.

• Vendredi 31 août, à 20 h : Henry Bonamy.

• Samedi 1^{er} septembre, de 14 h à 16 h, préparation à l'écoute pour les enfants de 7 à 14 ans, avec Henry Bonamy et Jean-Paul Despax.

A 17 h, concert avec Eloïse Kohn.

• Dimanche 2 septembre, de 16 h à 18 h, concert des lauréats du Concours de piano pour enfants "Città di Cesenatico" 2007.

• Renseignements et réservations : au 01 34 51 05 12.

Festival des Z'artistes

Musique, chant, danse...



Du 18 au 24 juin, Saint-Germain a accueilli le festival des Z'artistes qui a proposé des soirées (cabaret, théâtre, hip-hop, chant...) aussi nombreuses que variées.

L'art, langage universel



Maurice Solignac et Ousmane Sow.

Depuis le 20 juin et jusqu'au 30 septembre, le musée départemental Maurice-Denis Le Prieur met le sculpteur sénégalais Ousmane Sow et une sélection de créateurs artistiques africains reconnus à l'honneur dans le cadre d'une exposition dite *Terre noire*.

Les sculptures exposées témoignent de l'universalité du langage artistique. Le rapprochement avec certaines œuvres des collections du musée met en lumière des points communs entre les artistes.

Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 26 juin en présence de Pierre Bédier, président du Conseil général des Yvelines, de Maurice Solignac, maire-adjoint chargé des Finances et conseiller général, d'Ousmane Sow et de plusieurs artistes africains. Rens. : 01 39 73 77 87.

Le hasard

• Café-philos se tient désormais le deuxième samedi de chaque mois, à partir de 10h, au café-restaurant Roland Seigle, (53, rue de Paris). Aucune connaissance particulière en philosophie n'est nécessaire. Entrée libre contre une consommation.

• Samedi 7 juillet : "Le hasard".

Billetterie du théâtre

• Pour profiter de la prochaine saison du théâtre A.-Dumas, vous pourrez réserver vos places depuis le mardi 26 juin.

Attention : depuis le 1^{er} juillet, la billetterie du théâtre sera ouverte les mardis et vendredis de 10h à 14h et de 16h à 19h, et les mercredis, jeudis et samedis de 10h à 14h et de 15h à 18h.

Fermeture du 29 juillet au 20 août inclus.

Inscrivez-vous

Vos pouvez vous inscrire aux cycles de conférences et de séminaires de l'Université libre. Rens. jusqu'au 7 juillet à l'Université libre (2, rue Henri-IV) les mardis et jeudis, de 10h à 12h ou par tél. (01 39 73 42 55).

Inscriptions les 24 et 25 septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dimanche musical

La traditionnelle série de concerts gratuits qui ont lieu chaque année au kiosque de la Terrasse s'achèvera le dimanche 8 juillet, à 15h30, avec L'Harmonie de Maisons-Laffitte (durée : 1 heure).

Témoignage artistique

• Du 16 au 23 juin, le Studio 1.1 (11, rue Danès-de-Montardat) a accueilli les œuvres du peintre Josépha qui proposait un "Voyage en soi, en soie".



• Depuis quelques jours, vous pouvez retrouver le Studio 1.1 sur internet à l'adresse www.studio11galerie.fr

En cliquant sur la rubrique Expositions, vous aurez la possibilité de revoir les artistes qui ont exposé et ceux à venir.

Rens. : Dominique Mignon au 06 09 83 20 76.

Plume saint-germanoise

Plaisir des papilles

Disponible depuis quelques semaines aux éditions Solar, et à la librairie l'Univers du Livre, *La Cuisine française* présente les meilleures recettes issues du patrimoine familial et de la gastronomie française.

Rédigé par Véronique Cauvin, ce troisième volet de la collection *Cuisine des sept familles* donne la parole à une famille (mère, père, fille, fils, grand-père, grand-mère) qui propose soixante-deux recettes, traditionnelles ou festives, familiales ou pour les enfants, urbaine ou du terroir, chacune enrichies d'anecdotes ou de commentaires personnels.

• Gérard-François Dumont vient d'écrire *Les lois de la géopolitique des populations* qui est désormais paru aux éditions Ellipses.

Dans ce traité de démographie politique, le premier du genre, le recteur saint-germanoise met en lumière, dans les interactions entre la démographie et la géopolitique, de nombreuses régularités qui le conduisent à énoncer les dix lois de la géopolitique des popula-



tions.

Ce traité renouvelle et enrichit à la fois la science de la population et l'analyse géopolitique. Il offre en même temps une lecture nouvelle de la compréhension du monde.

À une table des matières détaillée s'ajoute un index géographique qui renvoie aux nombreuses régions, pays ou villes référencés pour illustrer les dix lois de la géopolitique des populations.

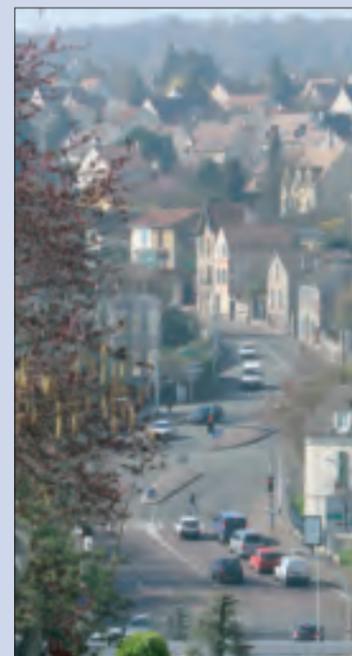
Rens. : 01 45 67 74 19.

Une balade guidée

Vous pourrez feuilleter prochainement un ouvrage de référence sur Saint-Germain : *Au fil des rues de Saint-Germain-en-Laye*. Ce livre-passion, écrit par Robert Haïat, Jacques Berlie et les membres du Groupe de travail du Patrimoine, donne l'occasion de cheminer rue par rue, au travers des quelque trois cents voies répertoriées à Saint-Germain.

Vous pouvez le réserver et bénéficier du prix de souscription jusqu'au vendredi 31 août. À l'occasion de la sortie de ce livre, vous pourrez également acquérir *Saint-Germain-en-Laye, histoire d'un millénaire* au tarif préférentiel de 40€ unitaire soit un total de 80€ pour l'achat des deux livres. Cette offre est valable uniquement pendant la période de souscription.

Renseignements à l'Office municipal de Tourisme au 01 34 51 05 12.



Rue de Fourqueux.

Conservatoire départemental

Inscrivez-vous

Le Conservatoire à rayonnement départemental Claude-Debussy met à la disposition des personnes intéressées tous les documents relatifs aux inscriptions dans ses différentes disciplines :

- depuis le 20 juin pour le département Musique ;

- à partir du 8 juillet pour la Danse et l'Art Dramatique.

Du 28 juillet au 26 août, ces dossiers pourront être retirés à l'accueil du Centre administratif (86,

rue Léon-Desoyer).

Les dossiers d'inscription et de réinscription dûment complétés devront être adressés au Conservatoire avec la mention "inscription" sur l'enveloppe ou déposés dans la boîte aux lettres (3, rue Maréchal-Joffre) avant le vendredi 31 août 2007.

Ces documents contiennent toutes les instructions pour les tests d'admission et les horaires de prise de contact avec les professeurs.

Saint-Germain-en-Laye Hockey-Club

Un triplé historique !

Forts de deux victoires, l'une dans le championnat de France en salle en février contre Valenciennes et l'autre en Coupe de France en mai face à Montrouge, les joueurs du Saint-Germain Hockey-Club ont parachevé leur saison 2006-2007 en remportant une troisième compétition.

Le dimanche 17 juin, à Douai, en finale du championnat de France, ils ont battu le Racing Club de France grâce à un "but en or" de Martin Genestet.

Acquise pour la deuxième année consécutive, cette victoire leur a permis de réaliser un fabuleux triplé.

Ce nouveau titre qualifie les champions saint-germanoises pour le premier Euro-League 2007-2008.

Seule ombre à cet impressionnant tableau, la campagne européenne du SGHC qui s'est déroulée du 25 au 28 mai à Bloemendaal (Pays-Bas), où ils ont disputé la coupe d'Europe des clubs champions.

Avec trois défaites et une victoire (obtenue après les tirs aux buts face aux Écossais de Kelburne), l'équipe qui espérait décrocher un statut de 4^e meilleur club européen a finalement terminé à la cinquième place de cette prestigieuse compétition.

La relève est assurée

Après leur titre de champions en salle en février, les cadets du SGHC



Photo Laurent Etorre.

Ci-dessus :
Le 17 juin, à Douai, Martin Genestet a offert la victoire au Saint-Germain Hockey-Club dans la finale du championnat de France en marquant un "but en or" face au racing Club de France.

ont clôturé à leur tour la saison de la plus belle des manières : le dimanche 24 juin, sur un terrain pourtant glissant, à Versailles, les jeunes joueurs ont dominé Marcq en Barceil 4 buts à 1 en finale du championnat de France.



Ci-contre :
les cadets du SGHC sont devenus champions de France en battant Marcq-en-Barceil 4 buts à 1.

4 sports sur 1 terrain

Le terrain multisports, qui était en construction depuis plusieurs semaines dans le Bois Saint-Léger sera inauguré le 6 juillet. Cette nouvelle aire de jeux, dédiée au handball, au football, au volley et au basket, permet aux sportifs de s'adonner à leur passion pendant la métamorphose du stade de la Colline, dont l'ancienne surface (une terre battue) va être remplacée par un revêtement moderne (une pelouse synthétique). Le début des travaux devrait avoir lieu en juillet.



Le terrain multisports du Bois Saint-Léger a déjà des adeptes.

Une année faste pour l'escrime

Pour la sixième année consécutive le Cercle d'Escrime de Saint Germain a remporté le classement général aux six armes du département grâce aux titres de Corentin Castanié (benjamin), Anne Sophie Partaix (cadette), Timothée Largenton (junior), Florence Marchandon (senior) et Catherine Stévelink (vétérane).

Les escrimeurs se sont également fait remarquer au niveau régional avec Hugo Prévotat (minime) et Augustin Largenton (cadet) premiers du classement annuel de la ligue de Versailles et champions de ligue.

N'oublions pas aussi que l'équipe des cadets a terminé vice championne de France à Reims à l'occasion des championnats de France de N2. Parmi eux, Augustin Largenton a fini deuxième du classement national, et a obtenu cette saison son premier podium international en se classant 3^e de l'épreuve de coupe du monde cadet de Koblenz en Allemagne.

Ces excellents résultats lui permettent d'intégrer en septembre le pôle national de Chatenay Malabry.

Au stade municipal Georges-Lefèvre

32 équipes pour un "mondialito"



Le Mondialito de football diversifié a été organisé, le dimanche 24 juin, par le district des Yvelines de football sur les pelouses synthétiques du stade municipal Georges-Lefèvre.

Dimanche 24 juin, les terrains synthétiques du stade municipal Georges-Lefèvre a servi de cadre au Mondialito de football diversifié organisé par le district des Yvelines de football.

Ouvert à toutes les équipes de football affiliées à la Fédération Française de Football disputant les championnats seniors entreprises, futsal, loisirs... et aux clubs

appartenant aux fédérations Ufolep (union-française-des-oeuvres laïques d'éducation physique), et FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), l'épreuve a réuni trente-deux équipes de six joueurs, dont le Saint-Germain Futsal.

La victoire est revenue au centre hospitalier intercommunal de Poissy/Saint-Germain.

Ponies **EQUITATION** Chevaux

De 2 ans à 85 ans du débutant à la compétition

LEÇONS PARTICULIÈRES ET DE GROUPE (MAXIMUM 6 CAVALIERS)

François LUCAS

Champion de France de Concours Complet
Ecuyer • Professeur diplômé d'Etat B.E.E.S. 3^{ème} degré
Juge aux Jeux Olympiques de Los Angeles, Séoul, Barcelone

MANÈGE FRANKLIN
23, rue Franklin - 78100 St-Germain-en-Laye - Tél. : 06 07 56 96 98 - Fax : 01 30 87 07 05
E-mail : frlucas@club-internet.fr

Sébastien Rouault

Quadruple champion de France !

Le 19 juin, à la piscine olympique intercommunale, la fête annuelle du Cercle des Nageurs de l'Ouest (CNO) Saint-Germain a été couronnée de succès. Ce rendez-vous convivial a aussi été l'occasion de couronner Sébastien Rouault.

Le jeune champion du Club, qui est notamment détenteur du record de France nage libre sur 800m (7'52"04) et médaillé d'argent sur 1500m nage libre lors des championnats d'Europe d'Helsinki en 2006, a reçu le Soleil d'Or du maire qui lui avait été décerné en janvier dernier mais qu'il n'avait pu recevoir, étant

aux Etats-Unis, où il suit des études économique et financière à l'université de Géorgie.

Depuis cette date, le nageur vedette du CNO a confirmé sa suprématie en "raflant" quatre titres de champion de France à Saint-Raphaël. Après le 800m nage libre (dont il détient le record de France), le 400m 4 nages (dont il a battu le record de France en 4'16"99) et le 400m nage libre, Sébastien Rouault a remporté le 1500m nage libre (dont il détient le record de France).

• Retrouvez les résultats des Saint-Germainois sur le site www.cno-stgermain.com



Sébastien Rouault, qui est un pur produit du CNO Saint-Germain, a chaleureusement été félicité par (de g. à d.) Alain Gournac, sénateur-maire du Pecq, Emmanuel Lamy, Christine Leroy, présidente du CNO, Maurice Solignac, maire-adjoint aux Finances et conseiller général, et Gilbert Dijon, maire d'Aigremont.

La fête du foot...

Les 10 et 17 juin, deux grandes journées de fête ont rythmé la vie du Saint-Germain Football Club. Dimanche 10 juin, le tournoi réservé aux poussins et arbitré par quatre jeunes du club saint-germanoïse a été remporté par le FC Saint-Germain qui a battu le PSG (11 tirs aux buts à 10).

Une semaine plus tard, la traditionnelle fête du club a réuni toutes ses équipes pour une série de matches amicaux auxquels ont assisté Emmanuel Lamy, Philippe Pivert, maire-adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Prévention, et Armelle de Joybert, maire-adjoint chargée de la Solidarité.

...et du rugby

Le 17 juin, le stade municipal Georges-Lefèvre a servi de cadre à la fête du Maisons-Laffitte/Saint-Germain/Poissy Rugby Club (MLSGP).

Elle a réuni près de 400 personnes : des enfants de l'école de rugby, des parents, des joueurs de toutes les catégories et l'équipe dirigeante, dont Christophe Clauvel, le nouveau président du club qui remplace Yves Guérin depuis le 25 mai.

"Redécouvrir le plaisir de jouer", tel est le leitmotiv du nouveau président qui a annoncé l'arrivée de trois joueurs de Pontoise pour renforcer l'effectif de l'équipe première.

Il a aussi rappelé que le club cherche des éducateurs pour l'école de rugby (contact : 06 08 70 28 28).

Au stade Georges-Lefèvre

1 200 enfants



Les 28 et 29 juin, près de 1200 enfants se sont retrouvés au stade Georges-Lefèvre.

Les 28 et 29 juin, une rencontre amicale multisports ouverte à tous les élèves de CM1 et de CM2 des écoles publiques et privées de Saint-Germain s'est déroulée au stade Georges-Lefèvre. Organisées par Saint-Germain, en partenariat avec l'Éducation Nationale, et avec la participation du conseil

Municipal Junior, ces journées ont permis aux enfants de participer, sous l'œil de "sportinous" (la mascotte de l'opération) à des ateliers autour de l'athlétisme, du hockey sur gazon, du basket, de l'ultimate (qui se joue avec un "freesbee"), du football encadrés par des éducateurs, des animateurs et des sportifs.

Dynamiques, les juniors !

La première année du Conseil municipal junior de Saint-Germain-en-Laye s'est achevée de manière dynamique avec les rencontres multisports (*lire ci-dessus*). De nombreuses visites et rencontres ont permis aux conseillers juniors de mieux connaître Saint-Germain, ses habitants et ses forces vives.

La séance plénière du samedi 23 juin, présidée par Emmanuel Lamy, a permis de faire le point et de mesurer le chemin parcouru : participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, visite de l'usine Azalys de valorisation et de traitement des déchets, rencontre avec une personne non-voyante, visites chez les sapeurs-pompiers, visite du château royal de Saint-Germain, visite au centre administratif, présentation de la Police municipale et de la Police nationale, présentation des "Virades de l'Espoir"... Une année bien remplie !

PSG

Reprise du championnat de Ligue 1

Travailler dans le calme et la sérénité

Sans fanfare ni paillettes, les Saint-Germainois ont repris la direction de l'entraînement, au Camp des Loges dans la discrétion. L'heure est au travail.

Une fois n'est pas coutume, la saison 2007-2008 ne sera pas perturbée par un programme européen chargé.

Et pour cause, le Paris saint-Germain (qui a fini 15^e lors du dernier championnat) ne s'est qualifié dans aucune compétition : (coupe Intertoto, coupe de l'Uefa, Ligue des champions) ; ce qui est un mal pour un bien à un moment où Alain Cayzac, le président, et Paul Le Guen, l'entraîneur, rebâtissent le club.

Déjà, les travaux d'aménagement commencent et un nouveau bâtiment, provisoire, de 1500m² et destiné aux joueurs (vestiaires, salle de massage, piscine...) va voir le jour d'ici à la fin de l'année au Camp des Loges, en bordure de l'avenue Président-Kennedy, à proximité du Centre de formation des apprentis.



Paul Le Guen dispose encore de plusieurs semaines pour préparer ses joueurs avant la reprise du championnat de Ligue 1 qui aura lieu le 4 août.

Côté recrues, il faudra patienter. Là encore, les temps changent. Les

actionnaires sont passés par là. Il faut d'abord vendre les joueurs non

retenus par le coach Le Guen. D'où la sagesse de cette reprise qui se fait sans nouveaux venus marquants.

Une qualification européenne

Pour autant, les Pauleta, Landreau, ou autre Yepés ont du pain sur la planche. Car cette saison, il faudra aller chercher une qualification européenne.

"Nous allons travailler, dans le calme et la sérénité. A chaque jour suffit sa peine. Nous savons d'où nous venons. Cela n'enlève rien aux objectifs qui seront les nôtres", souligne le président Cayzac.

Entre stages et matches amicaux programmés d'ici à l'ouverture du championnat (le 4 août prochain contre Sochaux), le Paris Saint-Germain a tout de même pris le temps d'aller à rencontrer ses supporters à la boutique des Champs Élysées et de présenter ses nouveaux maillots à bord d'une péniche dont Pauleta tenait la barre... Un bon signe.

À la Une de 100% PSG



Sorti en kiosque au mois de juin, le n° 64 de 100% PSG est incontournable. Outre une rubrique *Un contre un* consacrée à Alain Cayzac, une rétrospective de la saison 2006/2007..., le magazine du PSG propose aussi plusieurs posters.

COMMUNIQUÉ PUBLICITAIRE

MÉDECINE ESTHÉTIQUE

“Il faut assister gratuitement à une réunion d’information”



Les **derniers développements de la Médecine Esthétique** permettent à chacun, par des moyens simples et efficaces, d’obtenir les quelques améliorations esthétiques nécessaires pour modifier ou pour entretenir son apparence. Cependant, il est indispensable d’être bien informé afin de faire les bons choix techniques.

QUELQUES NOUVEAUTÉS QUI ONT FAIT LEURS PREUVES

Silhouette :

La Médiscalpture®

Les chercheurs ont découvert il y a quelques années que certaines dilutions d’eau distillée pouvaient détruire les cellules graisseuses en les faisant gonfler jusqu’à la rupture. A partir de ces travaux, les médecins ont mis au point une technique simple qui permet désormais de se débarrasser définitivement de ces amas graisseux localisés qui déforment l’harmonie de la silhouette, et qui résistent au sport et au régime. Largement expérimentée depuis quelques années, cette méthode consiste pour le médecin à injecter le sérum hypoosmolaire, grâce à une simple seringue, dans la masse graisseuse à détruire. Dans les semaines qui suivent, la graisse s’élimine naturellement, la peau se rétracte et la silhouette se trouve ainsi débarrassée définitivement des formes disgracieuses.

Cette technique, simple et efficace, permet d’enlever la graisse sur les cuisses, la culotte de cheval, les hanches, les genoux, les fesses, le petit bedon, le double menton et les bajoues, etc. Une innovation biotechnologique a permis d’améliorer la vitesse d’évolution de ce traitement en éliminant, rapidement et sans douleur, le stock de graisse amassée dans les cellules graisseuses. Il s’agit d’un appareil qui ressemble à un scanner et sous lequel il faut rester environ une heure. Ces deux techniques se complètent parfaitement. D’un côté, le serum hypoosmolaire détruit définitivement les cellules graisseuses et de l’autre l’appareil procède à l’élimination du stock de

graisse libérée. Il faut se rappeler enfin que la distension cutanée prolongée, les grossesses, les variations de poids, la présence de vergetures ou tout simplement le vieillissement sont des facteurs qui peuvent endommager l’élasticité cutanée. Il n’est d’ailleurs plus question désormais de traiter le problème graisseux sans s’occuper en même temps de l’état de la peau. Des techniques de complément traitent, si nécessaire, les peaux relâchées et ce, sans bistouri. Enfin, on ne prévoit pas d’arrêt de travail même s’il existe parfois quelques bleus à cause des piqûres. Il est probable que toutes les patientes choisiront désormais ce traitement.

Visage et peau :

Le P.M.R. : (Protocole Médical de Rajeunissement)

Depuis quelques années, rajeunir son apparence n’est plus un luxe mais plutôt un entretien naturel de sa présentation. Le choix des traitements s’exerce entre la chirurgie et la médecine.

Les deux méthodes sont efficaces mais différentes. La première, tout le monde la connaît, il s’agit du lifting qui requiert une intervention chirurgicale, et dont l’efficacité n’est plus à prouver, même si cela n’est pas notre conseil. Si vous aviez le cou très détendu, c’était la solution.

La seconde, souvent choisie par un public averti, est connue sous l’appellation P.M.R. (Protocole Médical de Rajeunissement). Elle va vous permettre, en quatre phases séparées d’une quinzaine de jours, de rajeunir tout aussi efficacement. Cette méthode, très performante et naturelle, retend la peau et lui redonne sa fermeté. Elle corrige, en même temps, le relâchement, les volumes affaissés (pommettes, sillons, lèvres...), les rides et ridules ainsi que l’éclat, et les taches pigmentaires.

Pour chaque patiente, un protocole de traitements simples est mis en place, qui combine laser, fils, haute fréquence et injections.

Le visage retrouve à chaque palier sa jeunesse avec ses volumes et la fermeté nécessaire pour lutter contre la pesanteur. Cette méthode, en plus d’être efficace, offre d’autres avantages : pas de choc opératoire, reprise des activités après la séance, traitement pratiquement indolore. Un rajeunissement progressif mais rapide, plus efficace, plus naturel et moins coûteux. Cela dit, les résultats sont souvent spectaculaires, même s’ils sont naturels et c’est pour cela qu’on préconise une réalisation en quatre étapes. Ceux qui le souhaitent peuvent, en fait le réaliser en une seule séance. On recommence ce traitement en fonction de son vieillissement personnel, en moyenne tous les sept - dix ans. Enfin, pensez qu’il est souvent essentiel de traiter aussi le cou ; des moyens de médecine esthétique très efficaces existent aussi désormais (exemple : Fraxel, Thermage, etc.).



Séance de Médiscalpture®: élimination des graisses localisées.

Pour obtenir une invitation,
à une réunion d’information ou
des renseignements
sur une technique
de Médecine Esthétique,
téléphonez à la

Société pour la Promotion et l’Information
en Médecine Esthétique :



01 43 22 00 00

Nouveaux commerces

Hamptons (décoration)

Du mobilier de qualité



Magasin de décoration contemporaine, *Hamptons* propose un grand choix de mobilier en bois (teck, chêne), en acier et en fer forgé : tables (basses ou de chevet), étagères, consoles. Des fauteuils en cuir, des miroirs en teck ancien, des nappes, des dessus de lit (en khadi de coton), des plaids tissés à la main (lin ou gaze de lin), des coussins, des lampes et des suspensions (dont les tissus existent dans de nombreux coloris) sont disponibles. Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

21, rue du Vieil-Abreuvoir - Tél. : 01 34 51 86 78.

Maison Père Léon (épicerie fine)

Le contenu et le contenant



Le plus savoureux des parcours gourmands, voilà ce que vous propose la *Maison Père Léon*. Son concept, simple et original, vous offre la possibilité de déguster des produits artisanaux et de tradition et de choisir son emballage. C'est l'occasion de créer sa propre présentation sur mesure, selon ses goûts, sa créativité et son budget. Parmi les produits vous pourrez choisir entre des épices, des vinaigres, des huiles, des liqueurs, des confitures, des fruits moelleux ou croquants...

17, rue Bonnenfant - Tél. : 01 34 51 06 52.

Beauté et soins à domicile

Karine vous propose coiffure, beauté des mains, des pieds, maquillage. Forfait mariée.

Déplacement à domicile sur Saint-Germain-en-Laye et ses environs.

Diplômée de coiffure qui a suivi en outre des stages de perfectionnement en manucure, pédicure et chignon, Karine se déplace à domicile, à Saint-Germain-en-Laye et dans ses environs.

Spécialiste de la beauté du visage (coiffure, maquillage) des mains, des pieds, elle propose aussi un forfait réservé aux mariées.

Disponible du lundi au samedi, avec possibilité le dimanche (prévoir majoration), elle est joignable par téléphone au 06 66 25 23 09. Vous pouvez aussi lui adresser un courriel à l'adresse : karine.stephan@yahoo.fr

Soutien aux enfants défavorisés

Le 21 avril, dans le Domaine national de Saint-Germain, les membres des 7 Léo clubs de Paris, aidés notamment de celui de Montigny-le-Bretonneux et du Lions Club de Saint-Germain, ont offert une journée d'animations, de jeu et de bonne humeur sur le thème des *Trois mousquetaires* aux enfants défavorisés, dont ils s'occupent toute l'année.

Baptisée *Planète Mômes*, cette journée a notamment amené les enfants à participer à une chasse aux trésors (les ferrets de la reine) à travers des énigmes.

Offres d'emploi

• Recherche une personne pour récupérer chaque dès septembre à l'école Giraud-Teulon, un petit garçon de 3 ans et le garder jusqu'à 18 h, soit à domicile soit chez sa maman à proximité.

01 34 51 45 19

• Recherchons une famille pour partager, à compter du mois de septembre prochain, la garde de notre fille (2 ans 1/2) qui n'ira à la maternelle que le matin (quartier Alsace-Lorraine).

06 16 98 64 62

• Parents recherchent baby-sitter pour sortie de crèche et école du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h 30, pour deux enfants de 1 et 3 ans pour septembre.

06 09 41 34 12

• Famille avec gentille nourrice expérimentée, quartier schnapper, propose garde partagée à partir de septembre.

01 34 51 68 54 ou 06 10 28 13 36

• Recherche Jeune femme ou jeune homme pour aller chercher deux enfants (4 et 7 ans) à l'école Ampère à 18 h et les garder jusqu'à 19 h, du lundi au vendredi à partir de septembre.

01 39 21 75 41 ou 06 32 43 44 85

• Petit garçon (2 ans^{1/2}) cherche une personne sérieuse et rigolote pour aller le chercher après l'école maternelle Alsace, dès septembre, du mardi au vendredi de 16 h 15 à 19 h et le mercredi de 11 h 15 à 19 h.

06 13 26 64 27

• Famille avec 2 enfants (18 mois et 5 ans) recherche baby-sitter pour sortie école Bonnenfant et crèche Gramont, du lundi au vendredi de 17 h 30 à 19 h 30. Quartier centre ville.

La Maison d'éducation de la Légion d'honneur recherche...

Maîtresse d'internat au pair

Profil recherché : étudiante, titulaire du bac au minimum. Bonne présentation, aptitude à l'encadrement des jeunes, expérience appréciée. Durée de travail hebdomadaire de 14h fixes par semaine, soit une ou deux nuits par semaine plus un service d'externat : en journée, le week-end, le mercredi après-midi ou en soirée.

Maîtresse d'internat à mi-temps

Profil recherché : même profil que Maîtresse au pair. La durée hebdomadaire de travail est de 17h par semaine, soit trois nuits par semaine, de 19h30 à 8h ou deux nuits plus service en journée.

Pour ces deux postes, si vous êtes intéressées, envoyez un curriculum vitae et une lettre de motivation à :

• Maison d'Éducation de la Légion d'honneur, Route des Loges - BP 8219 - 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex. À l'attention de Madame l'Intendante générale. Pour tout autres renseignements, appelez le 0139041040 (demander le bureau des CPE inspectrices).

06 89 86 22 27 ou 06 76 99 54 98

• Nous recherchons une jeune femme avec référence pour garder Camille (10 mois) à temps plein et entretenir la maison (ménage, linge et repas des enfants).

06 24 66 40 41 (après 20 h)

• Recherche pour la rentrée scolaire 2007, une personne parlant parfaitement l'espagnol pour jouer avec deux enfants après l'école. Les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 19 h 30.

06 31 67 31 65

• Famille deux enfants (1 mois et 5 ans) recherche seconde famille pour garde partagée à partir d'octobre, rue Armagis.

01 74 13 03 74 ou 06 77 64 01 74

• Luna (4 ans) et Eliot (1 an) recherche une jeune fille pour venir les chercher à l'école Giraud-Teulon et à la crèche Baratin, de 16 h 30 à 19 h 30 les lundis, mardis, jeudi et vendredi et le mercredi de 11 h 15 à 19 h 30.

01 30 61 73 85 (après 20 h)

• Recherchons une personne sérieuse pour sortie d'école Ampère et garder deux enfants (2 et 4 ans), de 16 h 30 à 19 h à notre domicile (quartier Alsace) à partir de septembre.

06 76 56 23 99

• Parents recherchent baby-sitter pour sortie d'école du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h 30/20 h pour notre petite fille (3 ans), idéalement anglophone. Quartier Alsace.

06 62 74 93 84

• Jeune couple recherche à partir de janvier 2008, une nourrice pour une garde partagée à temps complet. Quartier forêt.

06 62 76 97 75

• Maxence (8 mois) cherche un (e) camarade pour partager sa nourrice à temps plein à compter de septembre. Centre ville.

06 88 39 17 40 ou 06 70 45 05 31

Demandes d'emploi

• Jeune femme recherche des heures de ménage ou de repassage.

06 23 11 45 38 ou 09- 50 59 64 97

• Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder.

01 34 51 41 92

• Assistante maternelle agréée cherche 3 enfants à garder pour septembre + baby-sitting.

01 39 73 47 27 (avant 19 h)

• Jeune femme recherche des heures de ménage et de repassage avec expérience et référence.

01 39 73 76 91 ou 06 25 31 33 64

• Assistante maternelle agréée cherche enfant à garder.

01 39 10 01 97 ou 06 78 39 52 11

• Femme, avec références, cherche enfant à garder chez à votre domicile.

06 03 52 00 71

• Dame cherche quelques heures de ménage à partir de juillet ou septembre deux fois par semaine.

01 30 61 43 25

• Jeune dame cherche à faire heures de ménage.

06 25 58 74 63

• Femme sérieuse cherche à garder enfants, faire du ménage et/ou s'occuper de personnes âgées.

06 67 52 80 43

Fêtes dans les quartiers

La chaleur de l'amitié



Les riverains du chemin de la Planche n'ont pas perdu leur joie de vivre à l'occasion de leur rendez-vous annuel. Ambiance gauloise assurée !

La paroisse Saint-Léger en fête, le samedi 23 juin, au Relais Sainte-Cécile.



Musiques et Danses traditionnelles



Depuis plusieurs années, l'Association "Musiques et de Danses traditionnelles" organise à Saint-Germain-en-Laye, deux fois par an, un atelier de danses traditionnelles ouvert au public adulte.

Le contenu des séances, différent à chaque session, propose essentiellement les danses régionales françaises.

Au cours du dernier atelier, les bourées du Berry, les scottishes gasconnes, les branles d'Alsace, les polka du Languedoc... ont été à l'honneur.

Le bal de clôture du mercredi 6 juin, avec la participation musicale du groupe "Bal à Céder" a attiré un public nombreux et enthousiaste. La convivialité et l'harmonie musique/mouvement qui se dégagent de ces danses séduisent tous les âges. Josette Pigeyre, présidente de l'association, tient à remercier la direction de l'IUFM qui accueille les activités dans ses locaux et permet aux participants souvent enseignants de découvrir et approfondir les aspects culturels et historiques de la danses traditionnelle.

MAISON DES ASSOCIATIONS

3, rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél.: 01 39 73 73 73
Site internet : www.mas-asso.fr

FERMETURE ESTIVALE

Du vendredi 13 juillet à 17 h
au mercredi 29 août à 9 h à 12 h et à
partir du jeudi 30 août aux horaires
habituels.

EXPO DES ASSOCIATIONS

Samedi 22 septembre, de 10 h à 18 h,
sur la place du Marché Neuf.

OUVERTURE

Lundi de 14 h à 18 h.
Mercredi de 9 h à 12 h.
Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
(permanence d'un administrateur)

Amis du Vieux Saint-Germain

Projets de rentrée :

- le samedi 15 septembre, à 15 h, Eglise de Saint-Germain (place du Général de-Gaulle) : conférence de François Boulet, notre président, dans le cadre des **Journées du Patrimoine, Les relations Eglise-Château à Saint-Germain-en-Laye des origines à nos jours**, en partenariat avec l'Association Art, Culture

Bibliothèque pour Tous : une grande braderie



La traditionnelle braderie aux livres organisée rue de La Salle, par la Bibliothèque pour Tous a attiré un grand nombre de lecteurs, le samedi 16 juin.

et Foi, église et paroisse de Saint-Germain-en-Laye.

Contact : 01 39 73 73 73

Adresse unique

Depuis le lundi 4 juin dernier, la CPAM des Yvelines a mis en place une adresse postale unique.

Quelle que soit leur commune de résidence, les assurés doivent utiliser l'adresse suivante pour tous leurs envois y compris pour correspondre avec le service mé-

dical et le service social :

CPAM des Yvelines

CS 50001

78718 Mantes-la Jolie cedex

Dons du sang

Place du Marché-Neuf :

- les mercredis 11 et 25 juillet, et 29 août, de 14 h à 19 h.

- les samedis 4 et 18 août, de 10 h 30 à 13 h 30 et de 15 h à 18 h 30.

Contact : 01 39 73 73 73

LIBRES OPINIONS

Saint-Germain Gauche Plurielle

Doit-on spéculer avec l'argent public ?

Cette tribune est la dernière publiée avant les élections municipales de mars 2008. En effet la loi impose au Journal municipal une stricte neutralité politique pendant la campagne. La chronique reprendra en mars 2008. Vous pouvez toujours nous retrouver sur notre blog, visité chaque semaine par des centaines de Saint-Germainois depuis quinze mois.

Cette chronique porte sur le SIDRU.

Créé en 1983, ce Syndicat Intercommunal de Destruction des Résidus Urbains regroupe quinze communes des Yvelines. Son Président est M. Lamy, Maire de Saint-Germain.

L'usine de traitement des ordures a été mal conçue et mal dimensionnée du temps de M. Péricard. Son exploitation est coûteuse et, pour couronner le tout, on découvre maintenant que le SIDRU est mal géré.

Réclamés en février 2007 nous n'avons eu les documents relatifs à ces opérations qu'en juin !

Depuis 2005, son Président a conclu des contrats financiers appelés "SWAPS à formule" : il s'agit d'opérations très spéculatives sur les marchés financiers qui auraient pu faire gagner de l'argent au SIDRU.

Mais la démarche est critiquable car on ne joue pas avec les finances publiques. Quant au résultat, c'est un vrai fiasco. Nos investigations montrent une perte estimée à plusieurs millions d'euros (un chiffrage est en cours, qui sera publié sur notre blog). Toutes ces erreurs risquent de nous coûter très cher.

Comment juger le discours du Maire qui s'enorgueillit de réduire la dette de la ville de Saint-Germain, mais pour le SIDRU, prend des risques inconsidérés pour le contribuable ?

Dans l'article ci-contre, nous aurons certainement la rubrique habituelle : "vous avez droit à une information exacte," puisque le Maire, contre toute légalité, s'autorise à répondre à nos articles "en direct".

Et bien nous l'attendons !

Car notre travail d'élus, c'est aussi cela : défendre le droit à une information trop souvent dissimulée.

Jean LAURENT

Notre blog : <http://ps.saintgermain.over-blog.org>

Saint-Germain Avenir

[Texte non parvenu]

Union pour Saint-Germain

Fidèles à nos valeurs

Le service de nos concitoyens est le fondement de notre action municipale.

Ce service doit être le meilleur possible compte tenu des contraintes, notamment celle de stabilité fiscale, qui sont les nôtres.

Il doit être rendu dans le cadre des lois et règlements de la République, mais aussi dans la transparence et la concertation.

Il implique que des engagements soient pris devant les citoyens et qu'ils soient tenus.

Notre programme, le plus ambitieux qui n'ait jamais été réalisé dans notre ville en une seule mandature, témoigne de l'engagement et du travail de tous, élus et fonctionnaires, au service de Saint-Germain-en-Laye.

Les critiques sont normales en démocratie et nous les acceptons, à condition qu'elles reposent sur une vraie connaissance des dossiers. Les polémiques, quant à elles, finissent toujours par se retourner contre leur auteur.

Ayons l'humilité de nous remettre en cause lorsqu'il le faut mais gardons toujours à l'esprit la fierté de servir Saint-Germain-en-Laye.

En restant fidèles à nos valeurs, nous faisons avancer notre Ville.

Votre majorité municipale, l'Union pour Saint-Germain, vous souhaite de bonnes vacances.

Vous avez droit à une information exacte, c'est pourquoi nous précisons :

Le Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (SIDRU), à l'unanimité de ses quinze communes membres, met en œuvre, comme toutes les collectivités publiques dynamiques, les méthodes modernes de gestion de dette, sous contrôle de la tutelle.

Ces opérations, bien sécurisées, lui ont rapporté à ce jour plus de 3 millions d'euros.

UPSG, votre majorité municipale

Contactez Emmanuel Lamy

à l'adresse suivante : elamy78@yahoo.fr

Mariages

Par Christine Usquin
Conseillère municipale



Claudia De La Fuente et Rémi Usquin,
le mercredi 20 juin.

Par Nicole Frydman
Conseillère municipale



Maryse Maquaire et Pierre Champenois,
le samedi 23 juin.

Par Thérèse Fuchs
Maire adjoint



Karine Ouamer et Sébastien Brunati,
le vendredi 29 juin.

Par Thérèse Fuchs
Maire adjoint



Zohra Dhib et Nourdine Oujââ,
le samedi 30 juin.



Elodie Payrastre et Pierre Arribe,
le samedi 30 juin.



Tatiana Kuzyukova et Yannick Petit,
le samedi 30 juin.

Par Thérèse Fuchs
Maire adjoint



Sophie Le Pourhiet et Nicolas Derrien,
le samedi 30 juin.

Naissances

Anaïs Mpmbele.
Vincent Fournier.
Mattis Lacrouts.
Noredine Berkane.
Régina Boulet.

Décès

Mathilde Tomaschett.
Odette Beaumennil,
veuve Arnoux.
André Gassot.
Albert Minon.

Jacques Leclerc.
Jean Maillot.
Emile Dardennes.
Josette Perron,
veuve Feldblum.
Félicie Borie,
veuve Thiennot.
Annick Malmezat,
épouse Coatparquet.
Casimir Marlow.
Marie Lepetit,
veuve Mayran.
Magdeleine Klimine,
veuve Bruguière.
Christiane Le Goff,
veuve Bringuet.

Le club de bridge prépare sa rentrée avec des stages

Le club de Bridge de Saint-Germain-en-Laye ferme ses portes du vendredi 13 juillet, après le tournoi, au lundi 3 septembre.

Des stages de pré-rentrée sont organisés pour les plus motivés :

- du 10 au 14 septembre,
- du 17 au 21 septembre,
- et les 17 et 18 septembre, avec deux journées perfectionnement "nouveaux brideurs".

Renseignements :
01 39 73 08 76 ou 06 07 77 24 34

Le club de Saint-Germain, avec

plus de quatre cents membres, dans ses locaux "tout beau tout neuf" (15^{bis}, rue Saint-Léger), est un lieu privilégié de convivialité : ses tournois quotidiens de 14 h à 17 h 45 pour les joueurs chevronnés, son tournoi spécial de perfectionnement pour les débutants, son école de bridge... en font un des clubs les plus dynamiques du Val de Seine, le deuxième club de la région en terme de licenciés.

Contact : 01 39 73 71 74

Eglise réformée : déjà des dates à retenir

Dimanche 16 septembre, l'Egli-

se Réformée (1 et 3, avenue des Loges, avec parking) accueillera le Pasteur Bertrand de Cazenove, Secrétaire général de l'Eglise Réformée de France. A 10 h 30, culte, présidé par le Pasteur Bertrand de Cazenove. Et à 15 h : conférence par le Pasteur de Cazenove sur "Tour d'horizon sur le protestantisme et l'Eglise Réformée de France".

Dimanche 23 septembre, Journée de Rentrée de la paroisse "Culte de rentrée - repas de paroisse - projet d'Eglise", en présence du futur Pasteur, Serge Oberkamf de Dabrun.

Contact : 01 34 51 16 03

MONCEAU FLEURS
www.monceaufleurs.com
à St Germain en Laye

LE SPECIALISTE DU DEUIL
Conseils et accueil spécialisés

- GERBES et COMPOSITIONS FLORALES
- DESSUS et DEVANT de CERCUEIL
- COUSSINS, COEURS et CROIX
- COURONNES et RAQUETTES
- COUPES de PLANTES
- LIVRAISON

7 rue de Poissy ☎ 01 30 61 06 30
Ouvert le dimanche et le lundi toute la journée

Carte royale

Au club, vous êtes attendus pour déjeuner



Du lundi au vendredi, les restaurants des Clubs Louis XIV et Berlioz accueillent les seniors adhérents de la Carte Royale, pour un déjeuner convivial.

Chaque repas, servi à table, est élaboré sur les conseils d'une diététicienne. Ce déjeuner est très apprécié par les seniors, qui peuvent se retrouver pour partager un moment chaleureux.

Tarif : environ 6,70 €/personne

Possibilité d'inviter une personne non adhérente à la Carte Royale.

Inscriptions 48 heures à l'avance auprès des Directeurs des deux clubs

- Club Louis XIV

2 rue d'Alsace

tél. : 01 39 73 00 40

- Club Berlioz

7, rue Franz-Schubert

tél. : 01 30 61 17 53

Institut Saint-Thomas de Villeneuve Courir pour ELA



Au printemps, quarante-six élèves de première bac professionnel secrétariat et comptabilité de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve se sont mobilisés pour récolter des fonds et soutenir l'association ELA, qui lutte pour sauver les enfants atteints de leucodystrophie, maladie orpheline pour laquelle il n'existe pas de traitement.

Les élèves ont recherché des sponsors auprès desquels ils se sont engagés à courir un certain nombre de tours de stade lors de l'opération baptisée "met tes baskets et bats la maladie !".

Le défi relevé, les sponsors ont versé la somme promise. Les élèves ont couru l'équivalent d'un

Paris-Lyon. En fin de journée M. Malherbes et son fils Alexis (11 ans), lui-même atteint de la maladie, sont venus accompagnés par Philippe Pivert, maire-adjoint en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Prévention, afin de recevoir les 1090 € récoltés.

La somme a été remise par Caroline, Natacha, Clément et Arnaud, dont l'investissement a été très remarqué, au cours d'une émouvante cérémonie.

Le 29 mai, les ambassadeurs se sont rendus au rectorat de Versailles où le directeur de l'association a remercié officiellement chaque établissement.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux sponsors.

Les messes cet été

Du dimanche 1^{er} juillet au vendredi 31 août 2007.

Eglise Saint-Germain : les mardis et jeudis à 19 h 15, les samedis à 18 h 30 et les dimanches à 10 h 30 et 18 h 30.

Eglise Saint-Léger : les dimanches à 11 h 15.

Chapelle Saint-Cécile : les samedis à 18 h 30.

Chapelle des Augustines : du mardi au samedi, à 9 h 30 et les dimanches à 10 h.

Chapelle du Carmel : du lundi au samedi, à 8 h et les dimanches à 8 h 30.

Chapelle de l'Hôpital : les samedis à 15 h 30.

Régie publicitaire du Journal de Saint-Germain

La société CMP, représentée à Saint-Germain-en-Laye par Frédéric Farago (06 11 59 05 32), est seule habilitée à commercialiser les espaces publicitaires du *Journal de Saint-Germain*, premier support de communication de la Ville de Saint-Germain-en-Laye et du *Guide de la Ville* (chèques à l'ordre du Trésor Public). Toute personne physique ou morale autre que la société CMP prétendant agir au nom de la Ville de Saint-Germain-en-Laye dans le cadre de la régie publicitaire se rendrait coupable d'usurpation et serait susceptible d'être poursuivie en justice.

Voisins

Le Vésinet

• Symphonie Domicile Service et une société de maintien à domicile et d'aide aux personnes âgées et handicapées. La société intervient sur Saint-Germain et les communes voisines depuis bientôt cinq ans. Symphonie Domicile Service travaille également en partenariat avec les acteurs sociaux et médicaux afin de proposer un service complémentaire.

N° Azur : 0 811 130 078

www.symphonie-services.com

Achères

• **Vendredi 13 juillet**, à 21 h, sur le parvis du Sax (2 rue des champs), concert de "Adama Dramé & Le Foliba". Concert exceptionnel pour ses quarante ans de carrière. Date unique en Ile-de-France.

Informations au 01 39 11 86 21

La Clef www.laclef.asso.fr

46, rue de Mareil - Tél. : 01 39 21 54 90

Horaires d'accueil

• Du 25 juin au 20 juillet inclus : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

• Du 23 au 27 juillet inclus : du lundi au vendredi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h.

Réouverture le lundi 20 août.

Rentrée des activités

• La reprise des activités aura lieu le **lundi 17 septembre**.



Danse orientale.

La Soucoupe

16-18, boulevard Hector-Berlioz - Tél. : 01 39 10 75 90

Centre de Loisirs

lundi 27 août à 10 h.

• Pour les enfants de 6 à 12 ans, le Centre de Loisirs est ouvert tout le mois de juillet. Le programme est à retirer auprès de Virginie Bagnet ou renseignements au 01 30 10 75 90 ou 01 39 73 41 47.

Jeunes

• Pour les jeunes de 12 à 17 ans, le programme des activités est disponible auprès des animateurs, ou de Rachid au 01 39 10 75 90. Il reste encore quelques places pour le séjour de Parachutisme du 23 au 28 juillet.

Fermeture Été

• Le Centre social est fermé du lundi 30 juillet et rouvrira ses portes le

Portes Ouvertes

• Journée "Portes ouvertes" le samedi 15 septembre, de 10 h à 15 h au centre social. Venez vous inscrire aux différentes activités : piano, guitare, danse, aide aux devoirs, activités jeunes...

Brocante

• La Soucoupe organise une brocante le dimanche 23 septembre, de 10 h à 19 h, sur le parking Berlioz. Inscriptions dès maintenant. Se présenter avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et un moyen de paiement.

Renseignements au 01 39 10 75 90.

Agasec

2^{bis}, rue Saint-Léger - Tél. : 01 39 73 38 84



Comme chaque année, l'Agasec organise une sortie familiale. Celle-ci s'est déroulée à Eretat, 96 personnes (parents-enfants) y ont participé. Le beau temps n'était pas au rendez-vous, cependant l'ensemble des familles étaient contentes.

Centre social

Le Centre social reste ouvert pendant le mois de juillet, de 10 h à 18 h du mardi au vendredi. Fermeture le vendredi 27 juillet.

Secteur Jeunes

Le Club Schnapper sera fermé tout le mois de juillet.

Réouverture le mercredi 29 août.

Vive les vacances

Enfin les vacances, toute l'équipe, les bénévoles ainsi que les jeunes se sont retrouvés, le vendredi 22 juin au Club Schnapper, autour d'un goûter afin de fêter la fin des cours. Tout le monde se retrouvera pour la rentrée des classes.



Réunion du club des Jeunes.

COURS DU PRIEURÉ

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ

MIXTE de la 6^{ème} aux terminales L, ES, S, STT/STG

DEMI PENSION OBLIGATOIRE

Effectifs limités - Contrôle continu

Cours de soutien - Études du soir dirigées

Direction : M. VIARD

27, rue Diderot - 78100 St-Germain-en-Laye - Tél. : 01 34 51 29 72 - Fax : 01 34 51 29 73
www.coursduprieure.com

- ▲ Tailler ses arbres et arbustes à la bonne hauteur ▲ Des milliers de mots en cadeau pour les élèves de CM2 de Saint-Germain-en-Laye
- ▲ Plusieurs tonnes de terre renversées dans la rue Félicien-David ▲ Le maintien de la qualité du service à La Poste.

▲ Des arbustes à la bonne hauteur

Pourriez vous me faire parvenir l'arrêté municipal qui fixe à Saint-Germain la hauteur maximale de la végétation (arbres et arbustes) qui poussent contre un mur mitoyen.

Les bambous de ma voisine, qui poussent contre notre mur mitoyen de deux mètres, atteignent aujourd'hui près de quatre mètres et cachent la vue.

M. F. L.

Les hauteurs et distances de plantations en limite de propriété ne sont pas fixées par arrêté municipal, mais sont définies par le Code Civil.

L'article 671 précise notamment que "les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur".

Il semblerait que vous soyez en droit de demander la taille des bambous de votre voisin.

Sachez par ailleurs que dans une démarche de recherche de solution amiable lors de différends entre voisins, la Ville propose l'aide de conciliateurs qui peuvent être consultés sur rendez-vous, au 01-30-87-21-43.

▲ Des milliers de mots en cadeau

Je remercie la Ville pour le dictionnaire que j'ai reçu à l'Institut



Il y a quelques jours, un poids-lourd qui voulait livrer de la terre arable rue Félicien David a renversé son chargement la chaussée (photo : Gérard Delarue).

Notre-Dame.

Je suis élève de CM2 ; j'ai bien aimé ce cadeau car il va me suivre pendant toute ma scolarité. J'en prendrai soin.

Mon frère Louis a tout de suite cherché des mots dans le dictionnaire.

Je suis heureuse d'habiter Saint-Germain-en-Laye. C'est une jolie ville.

C. M.

Avenue du Val

Pour marquer leur entrée au collège, la Ville de Saint-Germain

offre chaque année un dictionnaire aux élèves de CM2 (lire aussi la page 6).

▲ Plusieurs tonnes de terre sur la chaussée

Il y a quelques jours, un camion chargé de terre qui manœuvrait dans la rue Félicien-David s'est retourné sur la chaussée, où il a renversé son chargement.

Voilà la photo de ce spectaculaire incident.

M. G. D.

Le maintien d'un service de qualité à La Poste

Lettre d'une société d'avocats saint-germanoises à Emmanuel Lamy concernant la dégradation des services postaux à Saint-Germain-en-Laye (lire aussi à ce sujet l'interview de Dominique Hervé en page 8) :

"Nous vous avons avisé des difficultés rencontrées avec les services de La Poste concernant la prise en charge et le dépôt des courriers pré-affranchis. Depuis cette intervention, les services commerciaux de La Poste se sont rapprochés de nous. Je tenais à vous indiquer qu'une solution acceptable a été trouvée nous permettant de déposer sous sacochette particulière nos courriers affranchis au bureau central de Saint-Germain. Une convention a été passée en ce sens.

Nous vous remercions de votre intervention et de votre soutien.

M. M. D.



Mardi 26 juin, dans le Jardin des Arts, Isabelle Richard, maire-adjointe chargée de la Vie scolaire, a feuilleté avec les futurs collégiens les dictionnaires offerts par la Ville.

J'ai quitté Saint-Germain-en-Laye et je souhaite toujours suivre l'actualité de la ville.

Je m'abonne au Journal de Saint-Germain

■ Je désire recevoir **Le Journal de Saint-Germain** pendant **1 an soit 20 numéros au prix de 38,50€.**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone (facultatif) _____

■ Je joins mon règlement de **38,50€** par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la Régie centralisée Ville et je l'adresse au Journal de Saint-Germain Service Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Signature

Conformément à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant sur notre fichier.

SAINTE GERMAIN EN LAYE

RADIO-TAXIS

**AÉROPORTS - GARES
HÔPITAUX - CLINIQUES**
(Berlines, Breaks, Monospaces)

POSSIBILITÉ

01 47 78 05 05

7j/7 - Toutes distances
Borne station R.E.R. 01 34 51 12 47

Une question sur la distribution du Journal de Saint-Germain ?

Info distribution : **01 30 87 20 37**

Organisées par les bénévoles de l'association *C'est notre histoire*

Les plus belles heures du château

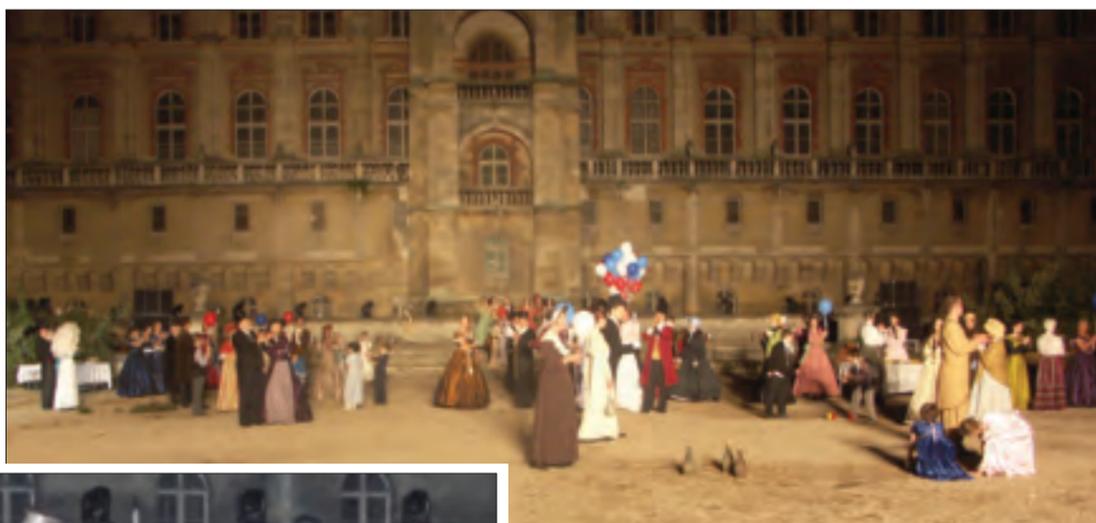
Le château royal de Saint-Germain a servi de cadre aux *Clefs du château*, un grand spectacle historique en son et lumière, le soir du samedi 30 juin, dans le parc du château, sur l'esplanade.

Organisée par l'association *C'est notre histoire : spectacles et créations*, cette initiative privée a attiré un public considérable désireux de suivre deux enfants d'aujourd'hui, qui, se promenant dans le parc, entrent soudainement en possession d'une mystérieuse clef qui leur ouvre les portes du temps.

Le spectacle victime de son succès

Ce conte historique en dix-sept tableaux a été rendu possible par l'enthousiasme et le talent de quatre cents bénévoles et de leurs familles.

Le seul regret de ces bénévoles est de n'avoir pas pu faire partager à tout le public le spectacle dans les meilleures conditions de confort et de visibilité. Ils sont également désolés d'avoir dû, pour des raisons de sécurité, refuser l'accès à certains d'entre eux.



Semaine de la musique

Des notes pour tous les goûts

La Semaine de la musique, organisée par la Ville de Saint-Germain à l'occasion de la Fête de la musique, s'est déroulée cette année du mercredi 13 au dimanche 24 juin ; elle a été rythmée par de nombreux concerts donnés un peu partout en ville.

Voici quelques photos des manifestations qui ont été proposées aux



1 : Le 21 juin, dans les Jardins de l'hôtel de ville, l'Orphéon placé sous la direction de René Sliosberg.
2 : A Saint-Germain, c'est aussi la fête de la musique brésilienne.
3 : La chorale Vocalise dans le Jardin des Arts.
4 : Le 21 juin, les rues de Saint-Germain sont des lieux de concerts improvisés.
5 : Au Manège-Royal, *Chœurs en fête*, est une manifestation initiée par la Ville qui a réuni dix ensembles vocaux.

